

Érosion des berges : un coup de pouce à la nature

Des biologistes, géomorphologues et techniciens du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire ont restauré une partie de la berge du secteur Anse-aux-Iroquois à Rivière-Ouelle. Ils ont ajouté plus de 15 000 plants en reprofiliant un talus affecté par l'érosion et en réalisant une transplantation dans le marais.



STÉPHANIE GENDRON

L'érosion de la berge se faisait nettement sentir, entre autres à un certain endroit où le talus s'est retrouvé avec un angle à 90 degrés, rendant impossible la reprise naturelle des plantes censées protéger la rive.

De la machinerie a donc été utilisée pour rendre la pente plus douce et planter de nouvelles boutures qui agiront comme barrière.

« On donne un coup de pouce à la nature, en utilisant des plantes qui se trouvent déjà là, mais on en ajoute quelques plants supplé-

mentaires », a dit Roxanne Noël, chargée de projet et biologiste au comité ZIP.

De la spartine, des rosiers et des saules ont été plantés, ainsi qu'une plante idéale pour ce type d'endroit, l'hyme des sables, un allié des biologistes pour les berges du fleuve.

« L'hyme des sables est fait pour pousser là, dans le sable et le gravier. Son système racinaire se déploie et agit comme une sorte de filet, comme un effet toile d'araignée », a indiqué Roxanne Noël.

Le reprofilage du talus a été fait sur 50 mètres, alors que des plants ont été ajoutés sur plus de 200 mètres.

C'est grâce au Fonds pour la restauration côtière de Pêche et Océans Canada que le comité ZIP a pu mettre de l'avant ce projet.

En effet, l'érosion déplace des sédiments qui étouffent les plantes du marais. La hausse du niveau marin fait que les plantes migrent vers le haut également et celles-ci sont arrêtées par une pente trop abrupte. Tous ces éléments font que l'habitat du poisson est affecté.

L'érosion est causée par le temps et les changements climatiques, qui apportent plus de tempêtes affectant les berges.

Le comité ZIP travaillera dans les prochaines semaines sur un projet de recul des

aboteaux à Saint-André. L'aboteau d'un secteur agricole sera reculé vers les terres pour mieux les protéger. Le comité devra ainsi aménager un marais.



Hyme des sables, un allié des biologistes pour les berges du fleuve. Photo : Stéphanie Gendron.

Saint-Onésime réclame une étude au ministère des Transports

Saint-Onésime-d'Ixworth réclame une étude sur l'intersection composée de la route Sainte-Anne-Saint-Onésime, de la rue Ouellet, du 4^e Rang Ouest et du chemin du Village. Ce carrefour inhabituel qui implique un tronçon de route de juridiction provinciale est jugé dangereux par la Municipalité.

MAXIME PARADIS

L'étude que Saint-Onésime espère voir se réaliser doit proposer des solutions de réaménagement de ce carrefour en « T », situé dans une courbe, et où une rue résidentielle (rue Ouellet) termine son parcours dans l'angle mort d'une des branches (chemin du Village). La route Sainte-Anne-Saint-Onésime et le chemin du Village, qui sont en fait la continuité du même tronçon de route, sont de juridiction provinciale, de là la demande adressée par la Municipalité au MTQ.

« C'est une intersection qui n'est pas sécuritaire et qu'on aimerait qu'elle soit réaménagée. L'étude que la Municipalité réclame

au Ministère permettrait d'harmoniser les modifications des routes qui sont sous notre responsabilité (rue Ouellet et 4^e Rang Ouest) avec celles sous la leur (route Sainte-Anne-Saint-Onésime et chemin du Village) », explique la directrice générale de la Municipalité, Nancy Lizotte.

Une résolution en ce sens a été adoptée à la séance du conseil municipal du 2 juin dernier et envoyée au ministère des Transports, de confirmer Mme Lizotte. La Municipalité attend toujours un retour. La démarche n'est pas tant pour mettre un terme à des accidents en série – la Municipalité n'en dénombre aucun – que par mesure préventive.

La directrice générale ajoutait que des traverses pour piétons, des dos d'âne et de la signalisation seraient ajoutés dans ce secteur dans les prochaines semaines afin d'accroître la sécurité des usagers de la route. La vitesse automobile, à l'entrée ouest du village de Saint-Onésime, est une problématique régulièrement décriée par certains citoyens de même maintenant quelques années.



De la machinerie a donc été utilisée pour rendre la pente plus douce et planter de nouvelles boutures qui agiront comme barrière. Photo : Courtoisie.



L'intersection sur le terrain. Photo : Maxime Paradis.

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

En raison des vacances annuelles, il n'y aura pas d'édition papier durant 3 semaines, soit les mercredis 22 et 29 juillet et 5 août 2020.

Les bureaux seront fermés du lundi 13 juillet au lundi 3 août inclusivement.

Mais durant les vacances, retrouvez les nouvelles au quotidien sur

Le Placoteux .com

Bonnes vacances!

Une murale unique et originale sur l'ancien aréna de La Pocatière

Photos : Pilar Macias

vous présentent
PASSEURS DE MÉMOIRE

la **CHRONIQUE** de
Yves Hébert



Le lac Trois-Saumons : lieu de mémoire, lieu de pêche

La Côte-du-Sud comprend plusieurs petits lacs fréquentés par les villégiateurs et les amateurs de pêche. Mais l'un d'entre eux, le lac Trois-Saumons, possède une histoire étonnante.

Se situant dans les premières collines des Appalaches, à 17 kilomètres de Saint-Jean-Port-Joli, le lac Trois-Saumons fait six kilomètres de long et dans sa partie la plus large, un demi-kilomètre. Ce nom qu'on lui donne est un emprunt à la rivière Trois-Saumons bien connue au début des années 1700. C'est l'arpenteur Joseph Bouchette qui, le premier, fait référence au lac Trois-Saumons. Les origines seraient liées à une légende du XIX^e siècle qui rappelle des collines ayant la forme de trois saumons et à une autre qui veut que trois saumons poursuivis par un monstre aient remonté la rivière jusqu'au lac pour s'y réfugier.



Il est certain que ce lac attire les pêcheurs saisonniers avant les villégiateurs. Stanislas Drapeau raconte qu'au début des années 1800, ce lac est déjà fort apprécié par des pêcheurs de Québec. Vingt ans plus tard, il attire des amateurs de pêche anglophones de Montréal. Le plaisir de la pêche est également évoqué dans les œuvres de l'écrivain Philippe Aubert de Gaspé. Dans son poème La Grande Tronçade publiée en 1866, Arthur Cassegrain vante la truite saumonée de ce lac. En 1882, quatre sportsmen réussissent à en prendre 1100 en huit jours. Fin du XIX^e siècle, le lac Sainte-Anne, au sud de la Pocatière, et le lac Therrien attirent également les pêcheurs. À partir des années 1910, on se rend aussi au lac pour des pique-niques, pour admirer le paysage et profiter des activités de plein air sans oublier les excursions de pêche à la truite. La villégiature connaît alors une belle croissance avec la construction dans les années suivantes de petits chalets.

La pandémie n'a pas empêché des élèves de l'École polyvalente de La Pocatière et l'artiste Pilar Macias de proposer une murale collective intitulée « Apparets manœuvres », récemment installée sur la façade extérieure de l'ancien aréna de La Pocatière.

STÉPHANIE GENDRON

Dans le cadre du programme Culture à l'école et la mesure Une école accueillie une artiste, Mme Macias a rencontré et accompagné les élèves en arts plastiques de 1^{er}, 3^e et 4^e secondaire de la École polyvalente dès janvier. Pour le projet, ils devaient s'inspirer d'une photo d'eux prise par l'artiste. Ils ont appris que créer une murale collective ne se faisait pas « en cliquant des doigts ».

« Ils partaient ainsi d'une idée de départ et pouvaient faire des essais, voir si cela leur plaisait ou pas, et ensuite continuer et progresser. Ça prenait beaucoup de courage, de se faire prendre en photo et ensuite de s'en inspirer », a constaté l'artiste.

Une fois le confinement débuté, Pilar Macias a pu travailler sur l'exposition et la li-

vrer il y a quelques jours. Elle a voulu mettre en œuvre des idées et des techniques originales pour la création et la réalisation d'un ensemble photographique collectif qui met de l'avant la vision qu'ont les étudiants d'eux-mêmes et de leur milieu, valorisant la diversité et l'inventivité de chacune des démarches.

La rencontre des jeunes avec l'artiste et son processus créatif permet de riches échanges et constitue une occasion unique d'expérimenter l'art.

« Ils ont fait des choses qu'ils n'auraient peut-être jamais osés : avec la peinture, déchirer des matériaux, etc. Ça a été nourissant autant pour eux que pour moi », a ajouté Mme Macias.

La population est conviée à aller découvrir cette belle réalisation. Le public pourra facilement apprécier en tout temps la murale collective depuis le hall d'entrée du bâtiment.

« Ils pourront le montrer et en être fiers. Déjà, lorsqu'ils installaient la murale, des élèves sont passés avec leurs parents. Ce qu'il y a de bien avec l'œuvre, c'est que de loin, cela pique la curiosité, puis quand on s'approche, on voit le processus créatif », conclut-elle.

Des cabinets de merveilles au Jardin Floral

Pilar Macias présente son projet Cabinets de merveilles jusqu'au 14 août, au Jardin floral de La Pocatière. L'artiste visuelle s'est inspirée des maisons patrimoniales, des saisons, de la topographie de la région, ainsi que de son histoire, pour créer trois « habitations » ludiques qui se complètent et s'intègrent au paysage environnant. Grâce à une aide financière obtenue dans le cadre du programme du partenariat territorial du Bas-Saint-Laurent, Pilar Macias a élaboré un projet qui investit l'espace public, permettant à l'art de toucher, de nourrir et de stimuler l'imaginaire des gens malgré ces temps particuliers. Cabinets de merveilles propose une expérience sensible qui allie photographie et sculpture. Des habitations inventées, comportant des pièces à découvrir en explorant

divers points de vue, offert au public des découvertes uniques et étonnantes rattachées au quotidien et à l'histoire. Avec ce projet, l'artiste veut sensibiliser aux différents aspects de notre milieu de vie, où l'histoire, les paysages, la nature et la modernité se réunissent pour composer un milieu unique. L'accès au site est gratuit et est accessible en tout temps sur la route 230 à La Pocatière.



Le **Placoteux**
L'ÉQUIPEMENTIER DE LA CÔTE-DU-SUD

Canada



Impression **tc** • AMMUNITION THÉMATISÉE

Distribution



Édition Kennecott-Ciété 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excuser le montant déboursé par l'annonceur. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des données imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle de contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'édition. ISSN 0008-2078. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1975.

Secrète commerciale des postes privés de publications commerciales, Centre de vente 05237575.

ABONNEMENT - Prix hors taxes: 85\$/année.

TPS et TVG inclus

hebdos
Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler au journal.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Léa Turbide (poste 105)
directeur@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Stéphanie Gendron
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 313)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumeau (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Néline Pettigrew (poste 108)
neline@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Ariane Ouellet (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet
Coordonnatrice

Mélanie Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

Maria-Lise LeFrangçois
RECEPTION / PETITES ANNONCES
Ariane Ouellet (poste 103)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Mélylys
CONCILIATION
CERCIL D'ADMINISTRATION
Claude Gagnon, président
Louis Gendron, vice-président
Maxime Paradis, directeur

www.leplacoteux.com

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-7906

La MRC de L'Islet veut accélérer le mouvement

Photo : Unsplash.com



Le service de développement économique de la MRC de L'Islet passe en vitesse grand V et met en place les conditions qui permettront aux entreprises de son territoire de faire du commerce en ligne. Un projet de vaste boutique en ligne qui sera une vitrine collective unique pour les entreprises de L'Islet est en développement.

MAXIME PARADIS

Le directeur du service de développement économique Sylvain Thiboutot estime qu'il s'agit du bon moment pour lancer un projet de cette envergure. Il s'inscrit, dit-il, dans une stratégie de développement économique post-confinement à la MRC de L'Islet.

« Le confinement des derniers mois a démontré une hausse considérable de l'achat en ligne et un intérêt plus affirmé à encourager les entreprises québécoises. Malheureusement, encore peu d'entreprises de la région disposent d'une boutique en ligne.

« L'achat en ligne est une tendance lourde et, tôt ou tard, les entreprises de

chez nous n'auront d'autre choix que d'embarquer. Alors, facilitons les choses », déclare Sylvain Thiboutot.

Le projet consiste à créer un gigantesque portail web qui recensera les entreprises de la MRC de L'Islet qui choisissent d'y adhérer, par type de produits. Celles qui le désirent pourront ensuite se créer une boutique en ligne sur la plateforme Shopify. Les visiteurs y seront redirigés à partir du portail web initié par la MRC.

« Notre projet n'est pas un petit Amazon à échelle régionale. Il n'est pas question d'opérer un centre de distribution. Chaque entreprise sera responsable de la gestion de sa boutique en ligne et de l'envoi de ses commandes. Nous, nous sommes dans l'accompagnement des entreprises de chez nous dans un projet qui vise à augmenter leur visibilité sur le web et qui est accessible pour eux financièrement », poursuit le directeur du service de développement économique.

Accessible

Pour 40 \$ par année, une entreprise pourra se limiter à une présence sur le portail sans avoir à se développer une boutique

en ligne. Celles qui voudront se doter d'une boutique en ligne devront déboursier 200 \$ la première année, montant qui inclut les frais d'adhésion à la plateforme Shopify, et ensuite, 100 \$ annuellement. Il a été prévu que la firme L'achat Local, qui a développé des concepts de portails similaires dans des MRC de la région de l'Estrie, travaillera de concert avec le service de développement économique afin d'aider les entreprises de L'Islet à structurer leurs boutiques en ligne.

« On prévoit aussi embaucher une ressource spécialisée en marketing web qui fera du démarchage auprès des entreprises afin de les inciter à embarquer dans le projet, mais aussi pour les soutenir dans tout le processus. L'accroissement de la demande auquel elles feront face va apporter des changements dans leur gestion interne. Cette ressource aidera les entrepreneurs à se familiariser à cette nouvelle réalité. »

Le service de développement économique espère qu'entre 50 et 60 entreprises choisiront de prendre part à ce projet de portail. Il n'est pas exclu qu'une soirée d'information ou un webinaire, COVID oblige, ait lieu afin de mousser l'initiative.

COMMERCER EN LIGNE Pas gagné d'avance

pas d'engouement démesuré non plus pour le commerce en ligne chez les entrepreneurs qui n'en font toujours pas. « On est loin de la coupe aux lèvres », poursuit-elle.

Temps, ressources, connexion internet défective, mise en marché compliquée pour certains produits, Nancy Dubé cite plusieurs questionnements qui reviennent chez la plupart des « résistants ». Dans ce possible entre deux vagues de la COVID-19, la présidente de la Chambre de commerce croit que les entrepreneurs récalcitrants n'ont peut-être pas encore la tête à ça, mais ils le devraient, estime-t-elle. Elle cite en exemple une possibilité de formation sur les boutiques en ligne que la Chambre aimerait offrir prochainement qui a suscité un intérêt, sans que ça ne se bouscule à la porte non plus.

« Nos PME sont dans le quotidien actuellement. Ils continuent de gérer une crise sanitaire et tout ce que ça implique. Ils ont encore de la difficulté avec la main-d'œuvre et ils vivent beaucoup d'incertitudes. Ils n'ont pas la tête à ça. Mais le danger, c'est que le retour de leur clientèle en magasin, à cause du déconfinement, les empêche de ressentir ce sentiment d'urgence à faire du commerce en ligne. »

Nancy Dubé est d'avis que les entreprises qui n'auront pas de boutique en ligne ces prochains années risquent de se buter, d'une part, à une problématique de renouvellement de clientèle, en raison de la réalité démographique régionale. S'ouvrir à un marché extrarégional peut donc être salutaire. D'autre part, ces entreprises risquent d'être également moins intéressantes auprès d'une future relève entrepreneuriale.

« Ça va prendre des ressources régionales qui peuvent accompagner et encadrer nos entrepreneurs vers cette avenue. Faut-il en venir à créer un département permanent à la SADC ou à la MRC pour s'assurer d'avoir des campagnes ou des formations régulières en ce sens ? Une chose est sûre, on ne peut pas lâcher le morceau : nos entreprises doivent suivre la tendance et s'adapter », conclut-elle.

La MRC de L'Islet lance un vaste chantier de portail web visant à encourager les entreprises de son territoire à se doter d'une boutique en ligne. La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet appuie l'initiative, mais elle se demande tout de même si les entrepreneurs répondront favorablement à cette proposition.

MAXIME PARADIS

Nancy Dubé était clairement emballée par le projet de la MRC de L'Islet lorsque nous l'avons contacté. Familière avec ce produit proposé par la firme L'achat Local, la présidente de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet a mentionné : « C'est fait sur mesure pour les MRC ce site-là. Je vais en parler à ma gang du Kamouraska ».

Même si elle estime que les entreprises du territoire semblent s'être bien tirées d'affaire au plus fort de la COVID-19, Nancy Dubé croit que le temps est venu pour elles d'accentuer leur présence sur le web et de se doter d'une boutique en ligne. Néanmoins, elle ne se rance pas d'histoire, sur le terrain, elle ne sent



Roxanne

Calendrier et diagramme des données pour les entreprises de votre secteur

SIRE

3005 Rue Lavigne
Saint-Robert (Québec)
418 492-2347
info@camillefumais.com
camillefumais.com

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Veinte, KEER



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
Optométristes et opticiens
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste

288, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0, 310

Tel : 418 492-1430
Télex : 418 492-2922

Accident mortel sur une terre agricole

Un sexagénaire a été retrouvé mort lundi soir le 6 juillet vers 22 h 30 suite à ce qui semble être un malheureux accident impliquant de la machinerie agricole. Les policiers ont été appelés à se rendre sur une terre agricole de l'avenue de Gaspé Est à Saint-Jean-Port-Joli. Ils ont retrouvé l'homme décédé. Selon la Sûreté du Québec, il n'y aurait aucun élément criminel dans ce triste événement. (S.G)

LORDetFRERES
MEUBLES

Venez voir notre inventaire d'usagés sur

www.lordetfreres.com

TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244

Découvrez votre histoire à travers les 24 circuits de 24 familles du Kamouraska et de la Grande-Anse



Passeurs de mémoire vous invite à partir à la rencontre de vos ancêtres, à visiter in situ les lieux qu'ils ont connus et fréquentés au Kamouraska, à la Grande-Anse et à Rivière-Quéulle avec sa seigneurie de La Bouteillerie et les environs, ainsi que la seigneurie de La Pocatière.

Une activité à réaliser en toute sécurité, seul-e ou en famille, tout en respectant les mesures de distanciation physique.



Visitez

www.passeursdememoire.com
pour vous procurer le circuit de votre famille.



Une réalisation: Parcours Fil Rouge inc.

www.filrougeinc.com



La Fabrique s'oppose au déménagement du monument du presbytère

La Fabrique de Saint-Pascal a confirmé son opposition à l'intention de la Ville de Saint-Pascal de déménager la statue du Sacré-Cœur située devant le presbytère, qui a été vendu pour devenir un hôtel de ville.

STÉPHANIE GENDRON

La Ville de Saint-Pascal indiquait devoir régler ce réaménagement attribuable aux critères d'admissibilité pour une aide financière gouvernementale. Avec la loi sur la laïcité adoptée au Québec, le monument religieux ne cadrerait plus dans les principes laïques de l'État, qui ne doit pas afficher de signes religieux. La Ville s'appropriait alors à déménager la statue sur un des terrains de la Fabrique, à ses frais.

La Fabrique a reçu quelques appels de paroissiens qui souhaitaient voir le monument rester au même endroit, en respect de l'histoire. L'organisation s'est donc opposée officiellement au déménagement et discute de solutions avec le conseil municipal.

«On estime que le monument historique, érigé dans le cadre du centenaire de Saint-Pascal, appartient à tout le monde et ne devrait pas être déménagé. Il fait partie intégrante d'un noyau paroissial au centre-ville. Il n'y a pas vraiment d'endroits pour le relocaliser sur nos terrains », a indiqué la présidente du conseil de Fabrique, Nicole Barbeau.

Du côté des communications de la Ville de Saint-Pascal, on indique qu'à l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise pour le moment.



Photo Stéphanie Gendron

Une mine d'or à exploiter

Exemples concrets en main, Samuel Collard, consultant en marketing web, fait la démonstration que les entreprises qui font le choix du commerce en ligne font des affaires d'or. Et celles qui étaient déjà présentes sur le web avant la COVID-19 ont carrément assisté à une explosion de la demande pour leurs produits durant le confinement.

MAXIME PARADIS

Basé à La Pocatière, Samuel Collard ne manque pas de boulot et sa clientèle dépasse largement les frontières régionales. Sa spécialité : développer des stratégies en marketing sur le web afin de mousser la visibilité des entreprises qui font ou non du commerce électronique, parce qu'à ce chapitre, l'engouement ne fait qu'augmenter depuis quelques années.

À défaut de concevoir des boutiques en ligne pour ses clients, il les incite par contre

fortement à s'en doter d'une. Il l'avoue d'emblée, il ne connaît encore aucune entreprise qui a regretté s'être lancée dans l'aventure du commerce électronique.

« Avec une boutique en ligne, tu es présent tout le temps. Durant la COVID-19, ceux qui faisaient déjà du commerce en ligne ont continué de vendre, malgré le fait que l'approvisionnement et la livraison pouvaient poser de gros défis. Les magasins de vêtements, par exemple, qui ceux n'ont pas de site web transactionnel, aujourd'hui, malheureusement, ils se grattent encore la tête à savoir comment ils vont écouler leur collection printemps-été », a-t-il déclaré.

Un de ses clients qui vendait exclusivement en ligne a fait sept fois ses commandes habituelles au plus fort de la pandémie, cite-t-il en exemple. Un autre, qui n'a pas de boutique en ligne, a simplement commencé à prendre des commandes par courriel ou Messenger, permettant ainsi à tous ses employés de demeurer en poste durant la COVID-19. Bref, les avantages sont là et les retombées concrètes.

Le consultant en marketing web comprend néanmoins les entrepreneurs récalcitrants à se lancer dans l'aventure. Donner une boutique en ligne et en faire la promotion est un métier en soi. Il rappelle toutefois une des vertus principales de l'entrepreneuriat : s'enouner.

« Il ne faut pas voir le propriétaire comme étant la seule personne en mesure de gé-

rer une boutique en ligne. Ça peut très bien être la responsabilité d'un employé au sein de l'entreprise. C'est une tâche qui ouvre la porte à de la formation, donc qui enrichit des postes. Ça peut être un facteur de rétention de main-d'œuvre », poursuit-il.

De plus, Samuel Collard rappelle que le commerce électronique permet de réduire le risque et de multiplier ses espaces de marché. Cela augmente également la valeur d'une entreprise, en plus de la rendre plus intéressante à une relève entrepreneuriale. Des atouts indéniables dans le contexte démographique actuel.

Parlant démographie, il souligne même que la clientèle des 60 ans et plus que plusieurs croisent davantage tourner vers l'achat en magasin est en fait de plus en plus familière avec l'achat en ligne. « Le confinement n'a fait que les familiariser davantage à cette réalité et c'est de plus en plus intégré dans leur quotidien. On est devant une tendance lourde. Raison de plus pour que les entreprises embarquent dans le bateau numérique, avant qu'il ne soit trop tard. »

Devenez bénévole

Mettez en valeur vos talents en :

- collecte de fonds
- soutien
- prévention

418 683-8666
cancer.ca



Commande réalisée en ligne et livrée au domicile de Samuel Collard le jour même de l'entrevue. Photo : Samuel Collard.



Votre consommation est plus fréquente?

Nous sommes là pour vous accompagner.
Info-social : 811, option 2 (24 h/24, 7 jours/7)

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

STYLISTE : CLAUDE

Bien entendre, ça change tout!



SERVICES RÉTABLIS EN CLINIQUE



Obtenez un dépistage auditif sans frais

Offre valable jusqu'au 19 août 2020.

Prenez un RV dès maintenant au 418-867-2962
Uniprix - 611, 1^{er} avenue, La Pocatière

Le plus grand réseau d'audioprothésistes au Québec
www.groupeforget.com

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

Le port du masque est obligatoire dans tous les transports collectifs.



autobus
métro
train
traversier
taxi
covoiturage

On lâche pas.
On continue de se protéger.

[Québec.ca/masque](https://quebec.ca/masque)

 1 877 644-4545

Votre
gouvernement 

Québec 

Marie-Eve Proulx revient sur un printemps marqué par la COVID-19

Lorsqu'on demande à Marie-Eve Proulx comment elle a vécu la crise de la COVID-19 au sein du gouvernement elle dit : « On s'est relevé les manches et on a fait face à la réalité ».

MAXIME PARADIS

À ses bureaux de comté, elle parle également d'une période d'adaptation marquée par de nombreux appels de travailleurs et d'entrepreneurs préoccupés. Certains cherchaient à en savoir davantage sur les programmes d'aide financière en vigueur. Un travail de concert a été fait avec le député Bernard Généreux à ce sujet, mentionne-t-elle. « On a fait le relais quand c'était du ressort du fédéral », ajoute-t-elle.

Malgré le nombre de cas et de décès diminuant de jour en jour partout au Québec, Marie-Eve Proulx avoue observer encore en Côte-du-Sud un bon respect des règles sanitaires en vigueur, et cela, même si le comté a été peu touché par la COVID-19 au plus fort de la crise.

À titre de ministre déléguée au développement économique régional, elle est maintenant en mode relance économique. « Avec mes collègues, des consultations virtuelles avec les acteurs des différentes régions seront organisées. On veut qu'ils déterminent trois projets à prioriser pour la relance. »

Un souhait qu'elle formule également pour Côte-du-Sud où elle invite les entrepre-

neurs, les municipalités et les MRC à se rassembler pour déterminer les projets qui seront au cœur de cette relance. « Il y a aussi des opportunités à saisir. Le commerce en ligne et l'autonomie alimentaire, par exemple, comment pouvons-nous les favoriser davantage? », questionne-t-elle.

Santé

Décrite depuis longtemps dans notre région, notamment au Kamouraska, la centralisation de la gestion au sein des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) a été pointée du doigt au plus fort de la pandémie comme étant une des causes expliquant le nombre élevé de décès au sein des CHSLD de la région de Montréal, principalement. En campagne électorale et en début de mandat, Marie-Eve Proulx souhaitait assister à une décentralisation de la gestion des ressources humaines et de la gestion des ressources organisationnelles. Elle croit qu'il est toujours possible de mettre en place une gestion de proximité au sein des CISSS.

« On n'est pas encore à l'heure des bilans, mais on a un sérieux questionnement à faire sur notre système de santé. On ne prend pas ça à la légère. Mais cesser le transfert d'employés, par exemple, c'est possible et ça s'est vécu en Chaudière-Appalaches. Le premier ministre l'a souligné lui-même la semaine dernière. » Rappelons que ces transferts d'employés, notamment les préposés aux bénéficiaires, ont été identifiés comme un vecteur de transmission de la COVID-19 dans les

CHSLD au plus fort de la pandémie.

Au chapitre de la conversion des horaires de faction en horaire à l'heure pour les paramédics de Saint-Jean-Port-Joli et de La Pocatière, Marie-Eve Proulx assure que le dossier chemine. L'impatience se fait toutefois sentir sur le terrain auprès de leurs représentants, aux qui multiplient les appels à la conversion, auprès d'elle depuis son élection il y a près de deux ans.

« Ça coûte extrêmement cher procéder à ce type de conversion. Les budgets étaient là avant la pandémie, mais la COVID a pris une partie des budgets. Il y a beaucoup de choses à évaluer et ça va faire partie de la réflexion de toute la redéfinition de notre système de santé. »

Équipe de travail

Malgré la COVID-19, les départs n'ont pas cessé au sein de l'équipe de travail de Marie-Eve Proulx. Louis-Martin Hénault, qui

était en congé de maladie depuis quelques mois et Suzanne Gagné, embauchée peu de temps avant le début de la pandémie, ont officiellement quitté le navire récemment.

La députée et ministre n'a pas voulu commenter ces nouveaux départs, qui portent le compte à 14 depuis son élection en octobre 2018. Elle qualifie encore le tout de « régie interne ».

« Il a tout de même dit souhaiter s'entourer maintenant davantage de gens ayant de l'expérience en politique, mentionnant avoir embauché principalement des personnes ne provenant pas de ce domaine depuis son élection. Rappelons néanmoins que son ancien responsable du bureau de circonscription et directeur de campagne, Christian Picard, comptait plus de 20 ans d'expérience en politique provinciale et fédéral ainsi qu'à titre d'organisateur politique. Quant à son bref successeur, Jean-Yves Desrosiers, ce dernier a été maire de Montmagny de 2005 à 2017.



OFFRE ESTIVALE
COLORÉE!

25%
de rabais

Du 15 au 22 juillet

sico.ca

LIVRAISON
PARTOUT AU QUÉBEC

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347
info@camilledumais.com
camilledumais.com

Transmettre le plaisir et le goût de cuisiner aux tout-petits



Stéphanie Sénéchal, COSMOSS Kamouraska, au centre Geneviève Fortin, éducatrice, Adam Anderson, APP au CISS et Julie Thériault, CPE La Farandole.

Une éducatrice en service de garde de La Pocatière s'est vue décerner récemment le titre d'ambassadrice des saines habitudes de vie par COSMOSS Kamouraska.

STÉPHANIE GENDRON

Geneviève Fortin, qui travaille dans le domaine depuis plus de 20 ans, cuisine des repas santé, équilibrés, diversifiés, originaux, attrayants et transmet aux petits le plaisir, l'habitude et le goût de cuisiner en les invitant à la préparation des repas.

« J'ai essayé de leur faire goûter différents aliments, comme, cette semaine, de la fleur d'aïl que j'ai fait revenir dans le poêlon avec des tomates séchées, du romarin, des graines de citrouille, des petites tomates. Je les fais cuisiner avec moi, ils farcissent des brochettes, du poisson. Je crée des belles assiettes avec eux », raconte Geneviève Fortin.

Un peu avant midi, elle envoie une photo

des repas aux parents, après avoir fait un montage d'assiettes digne d'un restaurant. Elle fait aussi affaire avec des producteurs marchands locaux pour ses légumes. Elle trouve des trucs pour intégrer des aliments qu'un enfant n'aimerait peut-être pas d'emblée.

« Je vais glisser des aliments qui à la base ils ne connaissent pas trop ou je les apprête de différentes façons. Exemple, des asperges ou des champignons, que tu peux manger au potage, en salade, sur le BBO... Aussi je sors des images sur internet pour leur dire ce qu'on peut faire avec tel aliment. J'ajoute un petit plus aussi, exemple un potage de navet avec un filet de sirop d'érable », ajoute l'éducatrice en service de garde.

Selon elle, juste le fait de partager le déballage de l'épicerie, l'élaboration du menu, la fabrication du repas et le montage de l'assiette avec les enfants, qui sont âgés jusqu'à 5 ans, pique la curiosité. Pour son implication et son magnifique travail auprès des enfants, Geneviève Fortin mérite le titre d'ambassadrice des saines habitudes de vie.



L'ÉTÉ AU TEMPS DE LA COVID-19...



RÉPARATION ÉLECTRIQUE MONTMAGNY INC.
170, 4e Rue, Montmagny (à l'Est) G5V 3L5
418-248-2072
www.rem-montmagny.com

REM

VENTE ET RÉPARATION DE MOTEURS ÉLECTRIQUES - POMPES À EAU - BALANCEMENT DYNAMIQUE - VASTE INVENTAIRE DE PRODUITS PNEUMATIQUES, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SERVICE 24 HEURES / 7 JOURS, URGENCE : 418 248-7907

PRODUITS DISPONIBLES					
ARRASIS ACCOUPLEMENT BEARING	BUSHING CHAÎNE COURROIE	DÉMARTEUR MOTEUR 9-400HP VENTILATEUR	LEVURENTAIL OUTILS	PIÈCES MOTEUR PIÈCES OUTILS PIÈCES POMPES	PLUMBERIE (STAINLESS) POMPE INSTALLATION
				POULE REDUCTEUR ROUES	SEAL SPROCKET STARTER
				PIÈCES STARTER BALANCEMENT DYNAMIQUE	PRODUITS CHIMIQUES

QUAND LA TOXICO MANIE PREND TOUTE LA PLACE

faîtes les premiers pas
Quantité (418) 524-0328
Montreal (514) 938-0202
www.portage.ca

Portage

PROMO

Vive les vacances, le vendredi 17 juillet!

Les commerces pocotois participants vous offrent des rabais qui valent le détour!

Une initiative de

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
LA POCOTIÈRE

En collaboration avec



sports experts
LA POCOTIÈRE

20 % sur le prêt-à-porter et sur les chaussures adultes, les vêtements athlétiques juniors et les vélos juniors

metro
Plus
LEBEL
TOUJOURS PLUS POUR VOUS

25 % sur les poke bowls et sushis préparés en magasin

**BOUTIQUE
JEYAH**

40 % sur tous les vêtements à prix régulier

**Boulangerie
LA POCOTIÈRE**

10 % sur tout achat de plus de 25 \$

**NETTOYEURS
d'eau / forget**

25 % sur douillettes toute grandeur
25 % sur le remplissage de savon PURE

**marché
ami**
tout est meilleur

4 canettes de bière (473 ml) Ras L'Bock pour 12 \$

*Tissus
Annie Boucard co.*

40 % sur les tissus de la collection printemps - été

Suivez le fil

Rabais de 20 % sur marchandise sélectionnée



Taxes payées sur les produits en salon

INFORMATIQUE
IDC

À l'achat d'un ordinateur pour votre résidence, recevez gratuitement un antivirus Eset Nod 32 d'une valeur de 39 \$.

uniprix

Uniprix Arsenault, Liberté et Mercier
811, 1^{er} rue, La Pocotière (Qc) G9R 1Z8

25 % sur les articles-cadeaux et items d'été sélectionnés.
Recherchez les aubaines portant un soleil en magasin.

**PIZZERIA
ST-LOUIS**

Pizza 12 pouces (fromage, pepperoni, garnie) offerte à 20 \$ taxes incluses

SINGER
Marc Pelletier enr.

25 % de rabais sur tous les accessoires et articles de couture en magasin

**BOUTIQUE
Elle et moi**

Rabais de 40 % à 50 %

Esthétique
Linda Hovius

Rabais de 20 % sur les produits

**COIFFURE
ET BRONZAGE
Saucier**

Rabais de 20 % à 50 % sur produits sélectionnés, à l'extérieur sous un chapiteau

L'ÉCHIQUIER

Rabais de 30 à 70 % sur tout le prêt-à-porter en magasin

**FLEURISTE
Beau Site**
du Kamouraskia inc.

Taxes payées sur tout en magasin

IRIS

À l'achat d'une lunette complète (verres et monture) solaire ou claire, remise d'une carte à gratter, combinable aux offres en cours.
À l'achat d'une lunette solaire sans prescription, Iris paie les taxes.

Khazaam
Optique

Rabais allant jusqu'à 70 %



Avec tout achat de 40 \$ et plus, remise d'un sac isotherme de la Boucherie

**ART COIFFURE
Serge Saucier**

Taxes payées sur tous les produits capillaires en salon

**BOUTIQUE
Tant qu'il y aura
des Femmes**

Lot de chandails, tuniques et pantalons capris xs à 3x réduit de 10 \$ à 29,95 \$. Taxes payées sur toute la marchandise.

Librairie L'Option

Liquidation sur marchandise sélectionnée et autres rabais en magasin

**CHAUSSURES
POP
SHOES**

Venez tourner la roue et obtenez un rabais de 10 % à 40 % sur la marchandise en magasin.

**Café
Bonté
Divine!**

Café au lait glacé à 2 \$

**Home
hardware**

Plusieurs spéciaux en magasin

**Café
Azimut**

Promotion sur la bière en fût au 5 à 7

Kamouraska a son jardin d'art populaire

Le village de Kamouraska a désormais son jardin d'art populaire. Ce dernier est l'initiative de Luce Lévesque, artiste et propriétaire de la boutique Art Populaire Kamouraska.

MAXIME PARADIS

Ce jardin se trouve sur les terrains adjacents à la boutique, sur l'avenue Morel à Kamouraska, et se veut une vitrine sur l'art populaire québécois, dont Luce Lévesque est devenue une des plus fidèles ambassadrices dans la région depuis quelques années.

« L'idée a germé aussitôt qu'au printemps 2019, j'avais lancé un appel aux artistes du milieu s'ils étaient intéressés à faire des pièces pour le jardin. Une douzaine a répon-

du pour un total d'environ quinze pièces de grand format », explique l'artiste.

Girafes, avion-libellule, coq-karaké, moutons, géants, canards, la diversité des œuvres n'a d'égal que la variété des matériaux utilisés pour les concevoir. Le projet se voit permis et Luce Lévesque prévoit ajouter d'autres pièces au fil du temps, son terrain le permet, dit-elle.

Avec la COVID-19 qui court toujours et qui oblige une certaine distanciation physique, elle ajoute que le concept a encore plus de sens. « Les gens peuvent librement circuler sans entrer dans la "balle" de quiconque. S'ils sont intéressés à plus, ils n'ont qu'à entrer ensuite en boutique. »

Ouverte depuis maintenant quatre ans, la boutique Art populaire Kamouraska expose des centaines de pièces réalisées par une

panoplie d'artistes, communément appelés « gosseux ». Plusieurs artistes de l'Est-du-Québec et d'ailleurs en province ont trouvé refuge pour leurs pièces dans la petite boutique de l'avenue Morel. Un renouvellement de ces petites œuvres d'art à la fois naïves, colorées et d'une créativité toujours surpre-

nante s'effectue sur une base régulière, assure Luce Lévesque.

« Les gens achètent l'art populaire. C'est un art léger et figuratif qui plaît, qui est accessible. Des collectionneurs reviennent à la boutique d'année en année. Ça suscite toujours la curiosité », conclut-elle.



Luce Lévesque devant sa boutique. Photo : Maxime Paradis.





L'entreprise Tourbières Lambert a été profondément touchée et tient à remercier les personnes et les groupes de personnes suivants qui, par leur solidarité, ont contribué de près ou de loin lors de l'incendie du 19 juin dernier.

- ↪ Les employés pour leurs efforts soutenus;
- ↪ Les agriculteurs de la région pour leur aide;
- ↪ Les nombreuses brigades de pompiers qui ont combattu l'incendie avec ténacité;
- ↪ Le Ministère des forêts de la faune, la SOPFEU et les travailleurs des groupements forestiers pour leur travail soutenu et rigoureux;
- ↪ La Sureté du Québec, la Sécurité publique, la Sécurité civile et le ministère des Transports pour la gestion sur place;
- ↪ Les épiciers, les restaurateurs, les commerces et les bénévoles de la région qui ont offert aux travailleurs de la nourriture, des breuvages et de l'équipement;
- ↪ Les élus municipaux, régionaux et provinciaux pour leur disponibilité à informer et rassurer les résidents au quotidien sur l'état de la situation;
- ↪ Les fournisseurs pour leurs dons à différents organismes de la région;
- ↪ À tous ceux qui ont transmis des messages d'encouragement et qui ont apporté leur appui.

Merci!



La tortue la plus grosse du Canada observée le long de la rivière Ouelle

Observation intéressante la semaine dernière sur la rivière Ouelle à Saint-Pascal. Des tortues serpentine ont été photographiées, une observation pas si commune.

STÉPHANIE GENDRON

Le fils de Tony Milliard, Miguel Labrie, a pris en photo ces tortues particulières à la hauteur des chutes de la rivière Ouelle. Il dit avoir vu trois tortues, dont deux de grosseur moyenne et une plus grosse. M. Milliard a partagé cette trouvaille sur les réseaux sociaux, plus pour que les gens fassent preuve de prudence.

« Il n'est pas habituel que la présence de tortues serpentine soit signalée à cet endroit, en observer n'est pas si fréquent. »

« On a des signalements, mais ce n'est pas une tortue que l'on voit souvent. Aussi, les

tortues, en particulier cette espèce-là, sont très aquatiques et elles sont plus enfouies », a dit Geneviève Bourget, biologiste à la Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent.

La tortue, au profil de reptile, peut devenir la plus grosse au Canada. Elle peut peser jusqu'à 20 kg et sa carapace peut mesurer jusqu'à 50 cm.

Comme lorsque l'on croise un animal sauvage, il est suggéré de ne pas s'approcher de la tortue serpentine.

« Il ne faut pas s'en approcher. Elle n'est pas plus menaçante que les autres (tortues). Mais c'est sûr que vu qu'elle ne peut pas se cacher dans sa carapace, elle a un peu plus tendance à être prompte à mordre. Mais c'est comme n'importe quel animal sauvage, il ne faut pas la prendre avec nos mains », conclut Mme Bourget.

Bientôt une seconde place d'affaires à Saint-Pascal pour Brousseau & Paventi Denturologistes

Les denturologistes Stéphanie Brousseau et Michèle Paventi de Témiscouata-sur-le-Lac se sont portés acquéreurs de la clientèle de Jean Bernier denturologue de La Pocatière et desserviront, dès le 14 septembre prochain, les clients du Kamouraska dans une toute nouvelle clinique qui sera aménagée au 350, rue Taché à Saint-Pascal.

« Depuis déjà sept ans, nous proposons nos services aux gens de ce secteur à même les locaux de la Clinique dentaire Kamouraska. Cette collaboration avec l'équipe de la Dre Jill Laroche-Paquet va se poursuivre. Mais comme l'acquisition de la clientèle de M. Bernier, à la retraite depuis avril dernier, nous amène une clientèle supplémentaire, il nous

fallait un local mieux adapté à cette nouvelle réalité », mentionne Stéphanie Brousseau.

Les travaux sont donc entrepris dès cette semaine au 350, rue Taché afin d'aménager la seconde clinique de Brousseau & Paventi Denturologistes, qui opère déjà à Témiscouata-sur-le-Lac. Pour l'heure, les clients actuels de Jean Bernier peuvent continuer d'utiliser le numéro de téléphone habituel, soit le 418 856-3190, pour tous leurs besoins en matière de prothèses dentaires.

« Nous sommes heureux de consolider davantage notre présence au Kamouraska, dans de nouvelles installations », conclut Stéphanie Brousseau.



Photo : Tony Milliard

AVIS À LA POPULATION

Brousseau & Paventi
DENTUROLOGISTES

Stéphanie Brousseau, denturologue et copropriétaire de l'entreprise Brousseau & Paventi Denturologistes, détient, à titre de cessionnaire, les dossiers de M. Jean Bernier, denturologue, ayant pratiqué à La Pocatière pendant plus de 30 ans.

Brousseau & Paventi Denturologistes, dont le bureau principal est situé à Témiscouata-sur-le-Lac, possède aussi un bureau satellite à Saint-Pascal depuis 7 ans. Celui-ci est présentement situé au 650, rue Taché, Saint-Pascal. Il sera cependant déménagé le 14 septembre 2020, toujours à Saint-Pascal, et les détails sont à venir. Le numéro de téléphone pour nous joindre est le même que M. Bernier avait, soit le 418 856-3190. Si vous désirez recevoir une copie de votre dossier, veuillez contacter la clinique.

NOS HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 9 h à 17 h
Occasionnellement, le jeudi de 8 h 30 à 16 h

650, rue Taché, Saint-Pascal
418 856-3190



DÉFI EVEREST

du 1er au 30 septembre 2020



En septembre, grimpe l'Everest

Pour mettre les saines habitudes de vie au coeur
de son quotidien

Pour contribuer aux mieux-être de sa
communauté grâce au don orienté

2 façons de participer

En solo

En équipe

Inscriptions

10\$/participants (tout âge confondu)

Date limite d'inscription : 31 août 2020

Levée de fonds obligatoire, aucun don minimal exigé

Pour plus de détails, visitez le

www.defieverest.com

BORALEX



Ville de
Rivière-du-Loup



INDUSTRIES
Desjardins

La Pocatière



Barbara Daris demi-finaliste au Festival de la chanson de Granby

Barbara Daris a de quoi raisonner. L'artiste-accordéoniste originaire de Saint-Jean-Port-Joli a le bonheur d'être demi-finaliste à la 52^e édition du Festival International de la chanson de Granby (FIGC). Si l'édition de cette année s'annonce particulière en raison de la COVID-19, Barbara Daris n'est pas moins heureuse d'y prendre part.

MAXIME PARADIS

La voix étouffée par des allergies saisonnières, précise-t-elle, Barbara Daris semblait tout sourire malgré tout au bout du fil. L'artiste d'inspiration country est actuellement basée sur la Côte-de-Beaupré où elle travaille à la préproduction de son deuxième album, financé en partie par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la MRC de l'endroit.

« C'est débile comme été. Je dois encore composer quatre chansons pour la "préprod" de l'album et faire Granby à travers ça... Je suis capable », s'est-elle exclamée, déterminée.

Depuis peu, Barbara sait qu'elle est des 24 artistes qui participeront à la demi-finale du FIGC, le rêve de pratiquement tous les chanteurs au Québec. L'an dernier, elle avait pris part à la première ronde des auditions. Malheureusement, son parcours s'était arrêté là.

« On m'avait fortement incité à réessayer cette année, en me citant une panoplie d'ar-

tistes qui ont fini par gagner le concours et qui n'en étaient pourtant pas au premier essai. J'ai fait une audition filmée (COVID oblige) et j'ai été prise », résume-t-elle.

Au lieu de deux semaines de stages intensifs à Granby, Barbara Daris suit donc les ateliers à distance par Zoom, à raison de deux jours par semaine. La veille de cette entrevue impromptue, l'artiste portait sur les relations avec les médias. « Bel adon », a-t-elle dit en riant.

En préparation à sa prestation prévue le 14 août, une rencontre avec le chef d'orchestre André Papanicolaou et une autre avec le metteur en scène Robert Bellefeuille doivent avoir lieu. Barbara Daris avoue attendre ces rencontres avec impatience. Une répétition d'une heure trente aura lieu la veille, sur la scène du Palace de Granby, l'endroit même où les prestations finales seront filmées avant d'être webdiffusées.

« J'ai toujours rêvé faire Granby. Je me souviens d'avoir vu mon ami Nicolas Gémus en demi-finale il y a quelques années et m'être dit qu'un jour je viendrais ici ».

Barbara Daris n'est donc pas déçue de vivre l'expérience différemment, à cause de la COVID-19. Stressée, mais positivement, assure-t-elle, elle se sent surtout privilégiée.

« Plusieurs artistes ne travaillent pas à cause de la COVID, alors que moi j'aurai la chance de me produire sur scène, entourée de professionnels de l'industrie. C'est une chance de vivre ça! »

La demi-finale de Barbara Daris sera dif-

fusée gratuitement le 19 août de 10 h 30 sur la plateforme web du FIGC. Outre le prix du Grand concours Hydro-Québec, Barbara Daris court la chance de remporter le Prix de la chanson populaire Tim Hortons qui sera

déterminé par vote du public. Ce volet du concours débutera au début août et il sera possible pour les gens de la région de démontrer leur soutien à l'artiste à raison d'un vote par jour.



Barbara Daris en studio. Photo : Daniel Tremblay.

VÉHICULES INSPECTÉS ET PRÊTS À PARTIR

FINANÇEMENT
à partir de

0,9%* /sem. **Plus**

2^e ET 3^e CHANCE
AU CRÉDIT

PLUSIEURS MARQUES
DISPONIBLES
VUS, 4X4, BERLINE

* Sur modèles sélectionnés. Voir les détails chez



KIA
MONTMAGNY

MONTMAGNY
NISSAN



Stéphane Paquet
Président

Benoit Pierre Michaud
Directeur des ventes

Renaud Lecompte
Conseiller aux ventes

Billy Deschênes
Directeur financier

GRUPE PAQUET
No de texto pour Kia Montmagny :
+1 581-580-8322

GRUPE PAQUET
No de texto pour Montmagny Nissan :
+1 581-580-8354

Vente : Lundi - jeudi 9 h à 20 h - Vendredi 9 h à 18 h
Service : Lundi au vendredi 9 h à 17 h

www.montmagnynissan.com • www.kiamontmagny.com

CONSULTATION PUBLIQUE

sur le recours à une application mobile de notification quant à l'exposition au coronavirus

Le gouvernement du Québec évalue la possibilité d'offrir une application mobile pour téléphones intelligents, qui permettrait d'informer les utilisatrices et utilisateurs en cas d'exposition au virus.

Objectifs de l'application :



- Informer, par une notification, les utilisatrices et utilisateurs qui se sont trouvés à proximité d'un individu ayant reçu un résultat positif à la COVID-19.



- Protéger les autres, en cas de résultat positif à la COVID-19, en notifiant de manière anonyme les utilisatrices et utilisateurs rencontrés au cours des 14 jours précédents.

Le scénario à l'étude est celui d'une application GRATUITE, ANONYME, SÉCURITAIRE, CONFIDENTIELLE et SANS GÉOLOCALISATION GPS ou TRAÇAGE.

Il appartiendrait à chaque citoyenne et citoyen de décider de l'installer et de l'utiliser ou non. Il serait également possible à tout moment de désactiver l'application ou de l'effacer complètement.

L'efficacité de cette application dépendra du taux d'adhésion de la population.

Avant d'envisager le recours à cette application, le gouvernement du Québec juge essentiel que les citoyennes et citoyens puissent s'exprimer sur la question.

Cette consultation permettra d'informer et de mesurer l'intérêt de la population pour une telle application et de bien cerner les préoccupations.

**PRENEZ PART À LA CONSULTATION
DÈS AUJOURD'HUI!**

consultation.quebec.ca

Jusqu'au 2 août 2020



Québec 



Savoir
et fraîcheur
au cœur
de nos vies

Soutenons les PRODUCTEURS D'ICI!



Les marchés publics sont indissociables de la période estivale. Outre les fruits et les légumes du Québec qui viennent d'abord à l'esprit, on y trouve une foule d'autres produits de qualité. En voici quelques-uns.

1. Les végétaux ornementaux

L'été, c'est la saison de l'aménagement paysager! Découvrez des fleurs, des arbustes et des plantes de toutes les espèces et de toutes les couleurs pour égayer votre jardin et votre cour : bégonia, chrysanthème, gé-

rantium, dahlia, hibiscus, lys, bonnai, cactus, coléus, etc.

2. Les délices alcoolisés

Un savoureux repas se déguste idéalement avec un verre de bière, de vin ou de cidre. En apéritif ou en digestif, les spiritueux — nature ou intégrés à des cocktails — sont aussi de mise. Faites d'agréables découvertes dans les marchés publics en visitant les kiosques des microbrasseries, des vignobles, des cidreries et des microdistilleries

de votre région!

3. Les aliments biologiques

Vous avez parfois de la difficulté à mettre la main sur des produits biologiques frais? De nombreux cultivateurs et éleveurs locaux se spécialisent en la matière. Le marché public constitue donc le parfait endroit pour se procurer, entre autres, des fruits, des légumes, de la viande, des huiles et des œufs certifiés bio.

4. Les produits artisanaux

Il n'y a pas qu'à boire et à manger au marché public, il y a également une variété de produits artisanaux comme des savons, des crèmes, des baumes, des sels de bain, des exfoliants, des huiles essentielles, des chandelles, des vêtements et des couvertures.

Trouvez tout cela et plus encore (fromages, pains, pâtes, fruits de mer, cafés, tisanes, sirop d'érable, miel, fines herbes...) en un seul et même endroit!

4 catégories de produits à se procurer dans les marchés publics

Faites provision de petits fruits chez un producteur d'ici!

La saison des petits fruits est arrivée et vous envisagez de vous rendre chez un producteur de votre région pour faire le plein de délices colorés? Voici l'horaire suggéré d'une journée « fructueuse »!

Avant

Déterminez quel producteur vous souhaitez visiter. Consultez son site Web ou sa page Facebook ou contactez-le par téléphone pour vous assurer que son kiosque est ouvert et que, le cas échéant, les fruits sont prêts à être récoltés. Notez son adresse et vérifiez le trajet pour vous y rendre; vous éviterez ainsi de vous égarer et de mal commencer votre activité. Informez-vous également des mé-

thodes de paiement. Enfin, habillez-vous adéquatement et n'oubliez pas votre crème solaire, surtout si vous souhaitez faire de l'autocueillette!

Sur place

Rendez-vous au kiosque pour connaître, au besoin, le fonctionnement de l'autocueillette et les coûts. Un employé vous indiquera la zone où vous pourrez procéder. Durant l'autocueillette, assurez-vous de ramasser tous les beaux fruits sur votre passage. Non seulement vous remplirez plus rapidement vos contenants, mais vous permettrez ainsi au prochain visiteur de commencer son activité là où vous vous serez arrêté.

Au kiosque, profitez de l'occasion pour faire le plein de fruits frais. Qu'il s'agisse de fraises, de framboises (rouges, jaunes, noires), de bleuets, de mûres ou de fruits moins connus (cassis, camerises, gadelles, baies d'argousier, etc.), faites-en des réserves pour vos recettes et vos collations. Selon l'offre du producteur, procurez-vous également de délicieux produits transformés (confitures, gelées, tartes, etc.). Miam!

Au retour

Rangez vos fruits selon la méthode recommandée (au réfrigérateur ou à la température de la pièce). Si désiré, vous pouvez

préparer vos recettes préférées tandis que les baies sont au summum de leur fraîcheur. La faim — ou la gourmandise — vous tenaille? Rincez immédiatement vos fruits et dévalez-les à satiété!



Verts PÂTURAGES



CAHIER Agricole JUILLET 2020

Le
Placoteux

Au quotidien sur leplacoteux.com

Votre spécialiste EN CHAUFFAGE DANS L'EST DU QUÉBEC

LE PLUS GRAND CHOIX DE POÊLES À BOIS

NOUVELLE TECHNOLOGIE 2020

OSBURN 1700
65 000 BTU/h

OSBURN 2000
75 000 BTU/h

OSBURN 3500
110 000 BTU/h

VOYEZ LES PLUS GRANDES MARQUES DE POÊLES AUX GRANULES

OSBURN 7000

Poêle aux granules
Avec distribution d'air chaud
Le plus puissant de sa catégorie
70 500 BTU/h

MT. VERNON E2
55 000 BTU/h

CLASSIC BAY 1200
51 600 BTU/h

ABSOLUTE 43
43 000 BTU/h

ALLURE 50
52 600 BTU/h

PEIA
41 000 BTU/h

HARMAN

Commandez vos granules dès maintenant

FOYER AU BOIS

EVEREST
80 000 BTU/h

FOURNAISES AUX BOIS ET AUX GRANULES

HEATHMAX II

CADDY

CADDY ALTERNA II

LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347
 info@camilledumais.com
 camilledumais.com

La ville de Saint-Pascal aura son marché public cette année

Afin de favoriser l'achat local, répondre à la demande en produits frais de proximité et pour dynamiser son centre-ville, la ville de Saint-Pascal offrira aux résidents et aux visiteurs un petit marché public les dimanches de 10 h à 15 h sur l'espace vert au sud de l'école secondaire Chanoine-Beaudet. Durant 10 semaines, soit du 26 juillet au 27 septembre, les gens auront l'opportunité de se procurer facilement les produits des producteurs locaux. Pour la première année, le marché accueillera de trois à cinq exposants. Les producteurs ayant confirmé leur participation hebdom-

daire sont les Produits maraichers Beltzle, la Ferme et Mange ainsi que l'Érablière Nathalie Lemieux (produits de l'érable). D'autres exposants se grefferont au marché tout au long de la saison. Le marché public débutera à titre de projet pilote. Advenant une réponse positive au projet, celui-ci se verra grandir à la hauteur de ses ambitions. Bien sûr la ville mettra à la disposition des visiteurs et producteurs les directives et outils, afin de se conformer aux demandes de la santé publique pour la prévention du coronavirus.



LEADER MONDIAL DE L'INGÉNIOSITÉ POUR LA ROBOTIQUE AGRICOLE

- Une distribution d'aliments plus régulière
- Une ration toujours fraîche
- Une alimentation de précision selon les besoins



VECTOR



COLLECTOR

Révolutionnaire, il se différencie de tous! Il ne repousse pas, il aspire.

- Gage de plancher plus propre, mais aussi de pattes plus propres et plus longtemps.
- Gain d'espace utilisé pour la gestion du fumier par rapport au système conventionnel.

Pour une croissance optimale et un développement harmonieux du veau

Nouveau : le kit Hygiène de la station garantit une hygiène optimale jusqu'à la tétine.

- Disponible pour le lait cru et le lait en poudre
- Le « Calm » s'adapte selon vos besoins.



CALM

Contactez notre équipe des ventes dès maintenant.

UN CENTRE D'EXPERTISE RECONNU DEPUIS PLUS DE 35 ANS

L'ÉQUIPE PAR EXCELLENCE DANS L'EST DU QUÉBEC!

Les spécialistes des systèmes de réservoir à lait, réparation de toutes marques
Service 24 h / 7 jours



512, route 289
Saint-Alexandre
Sans frais : 1 833 CPR-LELY (277-5359)
418 722-6608

272, rue de la Gare
Saint-Anaclet
418 722-6608

12, rue des Ateliers
Amqui
418 629-4916

LUMINEX

Une bible des plantes envahissantes

COLLABORATION SPÉCIALE,
LA TERRE DE CHEZ NOUS

Berce du Caucase, chiendent, charbon : la liste des mauvaises herbes pourrait être longue si l'on devait la dresser. Heureusement, le biologiste et professeur à l'Université Laval Claude Lavoie s'en est chargé. Dans le livre *50 plantes envahissantes : protéger la nature et l'agriculture*, il réunit dans un seul ouvrage tout ce qu'il faut savoir sur ces espèces végétales venues d'ailleurs pour coloniser les écosystèmes du Québec. Et du lot, 20 représentent une véritable nuisance pour les productions agricoles.

Parmi elles, on compte des envahisseurs connus comme la folle avoine et l'amarante à racines rouges, capables de provoquer des pertes de rendement de 30 à 90 % dans les champs qu'elles infestent. On en apprend aussi sur des espèces à surveiller, comme le nerprun, qui l'inquiète personnellement. « C'est un arbuste qui est indispensable à la reproduction des pucerons du soja », dit-il. La grande herbe à poux fait également partie de la liste. Cette plante, qui atteint jusqu'à 4 mètres de hauteur, se propage à une vitesse accélérée depuis l'adoption de la culture du soja au Québec.

À chaque plante sa solution

Chaque plante a droit à sa section, accompagnée de photos pour l'identifier et d'une carte illustrant sa répartition géographique. L'ouvrage détaille aussi l'histoire derrière l'arrivée de chacune d'entre elles en sol québécois. On apprend par exemple que l'impatiente glanduleuse et la berce du Caucase, issues respectivement du Cachemire et d'Europe, ont été introduites en Amérique du Nord comme plantes ornementales.

L'auteur propose également des solutions pour éliminer chaque envahisseur, lesquelles reposent bien souvent sur un travail de sol.

Au quotidien sur leplacoteux.com

Deux microbrasseries lancent une bière aux grillons

Deux microbrasseries régionales – l'une située à Alma, le Lion Bleu; l'autre, à Rivière-Ouelle, La Baleine Endiablée – s'unissent pour lancer une bière noire aux grillons en collaboration avec la ferme d'élevage Entomo DSP, de Saint-Fascol.

La bière est fabriquée à partir de grillons entiers torréfiés et non à base de farine comme pour d'autres produits alimentaires. « On remplace un grain de spécialité par les grillons pour aller chercher la même palette de goût », explique Jérémie Tremblay, de La Baleine Endiablée.

« L'ajout de grillons apporte un côté nou-

sette à la saveur de la bière, précise le brasseur du Lion Bleu, David Otis. La bière en fût est conditionnée à l'azote, ce qui lui donne une belle mousse riche et crémeuse à la surface. »

Choses spéciales

L'idée d'introduire des grillons dans une bière est venue de Maxime Dionne, d'Entomo DSP. Il a approché M. Tremblay, qui s'est tout de suite montré intéressé. « Je savais que Jérémie aimait faire des choses spéciales », dit-il. David Otis a aussitôt accepté de s'associer au projet.

COLLABORATION SPÉCIALE, LA TERRE DE CHEZ NOUS

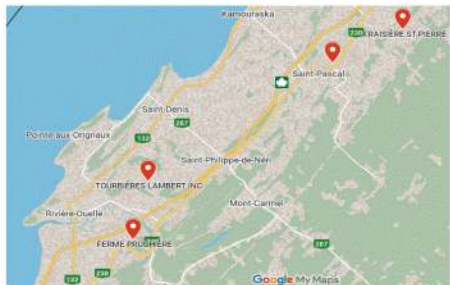
« C'est vraiment un travail d'équipe », insiste M. Tremblay. Même si c'est lui qui a développé la recette de la stout à l'avoine, c'est David Otis qui a ajouté les grillons. Maxime Dionne veut aussi souligner le travail de Charles Ouellet-Bernier, directeur de la production chez Entomo DSP.

La bière aux grillons sera offerte en fût dans les pubs des deux brasseries et en bouteilles à la boutique de La Baleine endiablée ainsi que dans les points de vente du Lion Bleu à travers le Québec.



Jérémie Tremblay et Maxime Dionne trinquent au succès de la nouvelle bière aux grillons unique au Canada et aux États-Unis.

Cueillir et savourer le Bas-Saint-Laurent



La saison d'autocueillette est officiellement lancée. La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation vous invitent à visiter les différentes entreprises d'autocueillette du Bas-Saint-Laurent pour y cueillir fruits et légumes. Une liste et une carte des entreprises d'autocueillette bas-laurentiennes ont été créées afin de faciliter l'accès à leurs informations. Ne cherchez plus où seront vos prochaines escapades gourmandes, tout ce trouve sur ce lien Internet : <http://fcbbsl.org/autocueillette-bsl/>.

Au quotidien sur leplacoteux.com



DE LA PUISSANCE, ET ENCORE DE LA PUISSANCE, DANS CE TRACTEUR FIABLE ET ÉCOÉNERGÉTIQUE!

La puissance...c'est ce qui fait avant tout la supériorité d'un tracteur. Et de la puissance, le M7 en a à revendre! Il vous en faut encore davantage pour les travaux plus ardues? Activez le dispositif Power Boost et vous obtenez une bonne dose de puissance supplémentaire instantanée!



Le nouveau tracteur M7 se caractérise par sa supériorité hydraulique et ses commandes sophistiquées qui permettent de travailler rapidement et efficacement. Le moteur V6108 génère respectivement 168, 140 et 128 HP, selon les modèles.

kubota.ca

Consultez notre site www.nthiboutot.com

L'EXPÉRIENCE DU PASSÉ... LA FORCE DU FUTUR!

GARAGE N. THIBOUTOT inc.

Bruno Bérubé, rep. : cell. : 418 868-4593

Bruno Thiboutot, prop. : cell. : 418 868-4354

Saint-André 418 493-2060

Un ingénieux potager souterrain

Un couple de Forterville dans le Centre-du-Québec a trouvé un moyen original pour s'approvisionner en fruits et légumes frais à longueur d'année. Il a mis à profit l'énergie géothermique en construisant une serre huit pieds sous terre.

En descendant l'escalier de la serre adjacente à la propriété de Félix Grimaud et Pamela Guay-Tremblay, on est tout de suite happé par la chaleur moite de cet espace confiné où règne une végétation luxuriante. Dans différents endroits, on reconnaît aisément les plants de fèves, de brocolis, de choux rouges, de tomates et de concombres, mais on aperçoit également des variétés produites normalement à des milliers de kilomètres du Québec, comme des ananas, des citrons, des papayes et même des kiwis.

« On arrive à faire pousser n'importe quoi là-dedans! À huit pieds de profondeur, la terre ne gèle pas et bénéficie de la chaleur qui se dégage du sol. L'hiver, même si

l'air ambiant est plus fraisquet, le sol continue de réchauffer les plantes », explique Félix Grimaud, qui ajoute que si certaines plantes comme les fèves tombent en dormance pendant la saison froide, d'autres comme les carottes poussent bien.

Le couple a amorcé la construction de la serre en 2017. « Je rêvais d'un endroit où on pouvait faire pousser de façon bio des fruits, des légumes et des plantes médicinales, raconte Pamela, naturopathe de profession. On s'est inspirés des serres walpini en France et des earthships aux États-Unis pour les adapter au climat québécois. » D'une superficie cultivable de 22 pieds sur 30 pieds, la serre produit trois récoltes par année, soit la plus grande partie des fruits et légumes que le couple consomme au quotidien.

Pamela Guay-Tremblay et Félix Grimaud parviennent à faire pousser une vingtaine de variétés de fruits et légumes dans leur serre souterraine à Forterville.



COLLABORATION SPÉCIALE, LA TERRE DE CHEZ NOUS

Belle et bottines débarque au Québec

Offrir aux agricultrices un sentiment d'appartenance grâce à des vêtements de travail abordables qui sont adaptés à leurs courbes, c'est le défi que s'est donné Vicky Bonneville en lançant sa marque Belle et bottines.

Ayant grandi à la ferme porcine de ses parents, la maman de 37 ans a plusieurs années d'expérience sur le terrain à son actif.

Toutefois, un problème persistait : elle ne trouvait rien de confortable à se mettre sur le dos qui ne dissimulât pas sa féminité. « Quand je vais à l'épicerie, je n'ai pas envie qu'on pense que j'ai volé le chandail à mon chum et que je suis allée lui porter un sandwich au champ », mentionne Vicky.

Plus longs à l'arrière pour pouvoir se pen-

cher à son aise et collés à l'avant pour éviter qu'un sein ne s'en échappe, les hauts proposés par la marque sont adaptés à la réalité des femmes qui reviennent dans les prés. Quatre modèles sont offerts pour le moment : une camisole, un t-shirt, un coton ouaté et un chandail de style baseball. Cependant, les clientes pourront bientôt se procurer des casquettes, avec ou sans trou pour la queue de cheval, et des pantalons de travail. Afin de résister au soleil, le logo y a

été brodé plutôt qu'étampé comme on peut le voir chez plusieurs concurrents.

Chaque morceau est vendu sur Internet entre 15 \$ et 30 \$, soit plusieurs dollars en dessous des prix demandés par les grandes compagnies pour des vêtements de même qualité. Vicky Bonneville se préoccupe très peu de sa marge de profit. Pour elle, l'important est plutôt d'offrir aux productrices une identité à faible coût.

Des vêtements fluides et souples qui ne nuisent pas aux tâches quotidiennes : c'est ce que Vicky souhaite offrir aux agricultrices.



Au quotidien sur leplacoteux.com

**AGRICULTEURS...
un seul endroit pour vos pneus**

**Des conseils éclairés, un choix incomparable dans les grandes marques
MICHELIN • FIRESTONE • MITAS ET BKT**

Pneu Lévesque
Serge Lévesque, propriétaire

- Alignement aux 4 roues • Changement d'huile
- Vulcanisation et réparation de pneus de camions et agricole
- Service d'entretien des pièces de conduite, de suspension, des freins et système d'échappement

125, route 230 Ouest, La Pocatière
Tél. : **418 856-2984** Téléc. : 418 856-3502



Un premier documentaire sur la diversité dans le pré

COLLABORATION SPÉCIALE, LA TERRE DE CHEZ NOUS

Malgré un horaire bien chargé, le producteur laitier Michel Desrochers a trouvé le temps de parcourir la province pour recueillir les témoignages d'une trentaine de producteurs et productrices de la communauté LGBTQ2+ qui forgent le tout premier documentaire sur la diversité sexuelle en milieu agricole.

L'éleveur laitier de Sainte-Croix, dans Chaudière-Appalaches, est habitué par le désir de briser l'isolement des gens de la communauté, une réalité qu'il a lui-même vécue. Avant de connaître l'organisme Fierté agricole et son conjoint Joé Desjardins, qui en est le président, M. Desrochers n'était pas le même homme. « Je manquais de confiance en moi et je ne me tenais pas avec les producteurs du coin, car je ne voulais pas qu'on me pose des questions », se souvient-il.

Avec son documentaire intitulé *C'est dans la diversité que l'on sème*, le réalisateur espère aider les producteurs de la communauté LGBTQ2+ à se sentir moins seuls. « Je veux

aussi que les gens sachent qu'on peut réaliser ses rêves et se lancer dans la production agricole », fait-il valoir.

Parmi tous les récits des participants, âgés de 20 à 69 ans, M. Desrochers a constaté un point commun : tous ont eu peur de faire leur *coming out*. Ils craignent que la situation ne soit pas acceptée par leur entourage, mais en fin de compte, elle l'a été pour tout le monde. Cela pousse le réalisateur à une réflexion : est-ce vraiment nécessaire, cette étape du *coming out*? « Personnellement, je n'ai jamais eu à dire : "Bon, je suis gai!" Je me rassurais en me disant que les hétéros ne le font pas. Alors, pourquoi moi, je le ferais? » se demande-t-il.

*Le réalisateur du documentaire
C'est dans la diversité que
l'on sème, Michel Desrochers,
et son conjoint Joé Desjardins,
président de Fierté agricole.*



COURTESY: MICHEL DESROCHERS ET JOÉ DESJARDINS

**PAIEMENT[†]
POUR 6 MOIS**

ET

**JUSQU'À
1000\$[‡]**

DE RABAIS SUR LES
MODÈLES DEFENDER PRO
2020 SÉLECTIONNÉS



can-am
DEFENDER



735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632 1-888-297-3632
91, boul. Cartier, Rivière-du-Loup
418-860-3632 1-877-860-3632

© 2020 Bombardier Produits Recreatifs Inc. (BPP). Tous droits réservés. R. MC et logo BPP sont des marques de propriété de BPP ou de ses sociétés affiliées. Offres valables au Canada seulement du 1^{er} au 31^{er} juillet 2020. Les conditions peuvent varier d'une province à l'autre, et les promotions peuvent prendre fin ou être modifiées en tout temps sans préavis. Consultez un concessionnaire BPP autorisé pour tous les détails. † Les véhicules sélectionnés sont les modèles Defender Pro 2020 sélectionnés, neufs et non utilisés. L'achat d'un véhicule BPP est assorti d'une garantie de 3 ans, assortie de la taxe fédérale de 8,25% pour le terrain agricole. Cette offre financière n'est applicable qu'aux modèles de véhicules BPP sélectionnés. Les autres modèles de véhicules BPP ne sont pas éligibles à cette offre. ‡ Jusqu'à 1000 \$ de rabais sur les modèles Defender Pro 2020 sélectionnés. Le rabais s'applique jusqu'à 1000 \$, jusqu'à l'épuisement des stocks. BPP se réserve le droit, en tout temps, de modifier sans préavis les prix, les stocks, les caractéristiques, modèles ou équipements sans aucune obligation de sa part. Certains des modèles illustrés peuvent être marqués d'accessoires optionnels. Les prix peuvent varier en fonction des options. Les prix indiqués ne sont qu'à titre indicatif et ne comprennent pas les taxes et les règlements provinciaux. Consultez votre concessionnaire BPP autorisé pour plus de détails et les conditions d'achat. Les prix indiqués ne sont qu'à titre indicatif et ne comprennent pas les taxes et les règlements provinciaux. Consultez votre concessionnaire BPP autorisé pour plus de détails et les conditions d'achat.



Mangez local en été et le reste de l'année!

Lorsqu'on vous encourage à manger local, on réfère non seulement aux producteurs de votre région, mais aussi à ceux du Québec en général. Ainsi, vous pouvez consommer des produits d'ici tout au long de l'année : constatez-le vous-même!

Avec des incontournables comme le maïs sucré et les petits fruits, la saison chaude demeure la période idéale pour acheter localement. Cela dit, on trouve des fruits et des légumes de saison à d'autres moments de l'année. Le temps des courges et des pommes, par exemple, rime avec automne. Et même

en hiver, vous pouvez vous procurer des aliments frais. En janvier, notamment, privilégiez entre autres les concombres libanais et les tomates de serre.

En outre, sachez que certains végétaux du Québec sont vendus en tout temps (ex. : l'oignon, la laitue, le chou vert, le champi-

gnon, la pomme de terre, l'échalote française, l'endive, le rutabaga, la canneberge) — ou presque (ex. : la betterave, la carotte, le chou rouge, le poivron).

Bref, avec un peu de volonté, vous pouvez manger local 365 jours par année!

Investissez dans la qualité avec



PRESSEZ DES RABAIS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 2 000 \$ SUR MODÈLES VB
ÉPARGNEZ JUSQU'À 4 000 \$ SUR MODÈLES VBP



*Offres d'une durée limitée.



Informez-vous également sur notre gamme d'andaineurs à tapis Merge Maxx 300 & 700 disponibles :



Sam

Service Agro Mécanique

saminc@samagri.ca

205, rue du Parc
SAINT-PASCAL
Tél. : 418 492-5855
Télec. : 418 492-5870

24, rue Principale Ouest
SAINT-CLEMENT
Tél. : 418 963-2177
Télec. : 418 963-3637

une affaire de famille... depuis 1959

www.serviceagromecanique.com

Le soleil pour « refroidir » des kiosques de fruits et légumes

Le propriétaire du réseau de kiosques de fruits et légumes Les Jardins fruités, David Vaudrin, a doté ses 20 installations de la Mauricie d'un système de réfrigération « sans fil » alimenté à l'énergie solaire. Ainsi, en plus de contribuer à la croissance des végétaux, le soleil pourra aussi servir à les conserver plus longtemps.

« Notre défi, dit-il, était de préserver la qualité de nos fruits et légumes et de réduire les pertes et le gaspillage, principalement en période de grande chaleur. »

Le jeune détaillant a envisagé d'augmenter la fréquence d'approvisionnement des kiosques, une option qui a rapidement été rejetée en raison de ses impacts néfastes pour l'environnement. La solution la plus efficace était d'installer une chambre froide dans chacun des kiosques, qui sont cependant dépourvus d'électricité.

« Nos kiosques sont installés chaque printemps à des endroits stratégiques et retirés chaque automne. Y acheminer l'électricité représenterait une dépense récurrente

de plusieurs milliers de dollars », explique David Vaudrin.

Il restait donc l'énergie solaire. Le propriétaire et son équipe ont alors œuvré sur un système de réfrigération alimenté par quatre batteries, elles-mêmes reliées à deux panneaux solaires installés sur le toit des kiosques. Le projet représente un investissement de plusieurs dizaines de milliers de dollars entièrement assumés par le chef d'entreprise.

Chaque kiosque dispose maintenant d'une chambre froide de presque 50 pieds cubes. Une fois la saison terminée, les kiosques sont déplacés près des serres de la Ferme horticole Gagnon à Trois-Rivières, dont David Vaudrin est l'un des partenaires. Le système d'énergie solaire sert alors à alimenter le complexe en électricité. Le prochain défi consistera à utiliser cette source d'énergie pour chauffer les serres.

David Vaudrin, propriétaire du réseau de kiosques de fruits et légumes Les Jardins fruités, vient de doter ses installations d'un système de réfrigération à l'énergie solaire.



COLLABORATION SPÉCIALE, LA TERRE DE CHEZ NOUS

L'ail noir du Saguenay

François Thibeault a remis en culture la terre en friche de son grand-père et récolte désormais plus de deux tonnes d'ail, dont une bonne partie est transformée en ail noir.

« Pourquoi l'ail noir? Parce que je voulais me différencier dans ma commercialisation. Ça donne une plus-value pécuniaire et gustative. L'ail noir a un goût balsamique légèrement sucré que la plupart des gens ne connaissent pas. La réponse est vraiment bonne : des restos de la région ont mis mon ail sur leur carte et les IGA du secteur en vendent », affirme avec satisfaction l'agriculteur, qui envisage désor-

mais de vendre ses produits à l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Rien de facile

Le propriétaire de la ferme Ail du moulin affirme avoir sous-estimé l'ampleur de son projet agricole, les travaux au champ et la préparation de l'ail noir. Il faut dire que l'ail blanc doit passer plus d'un mois dans l'éteuveuse avant d'afficher sa couleur noire et son goût particulier. L'apprentissage de cette technique ne se fait pas sans pertes, comme en témoignent quelques lots jetés aux ordures. « Cultiver de l'ail, c'est

compliqué. Faire de l'ail noir, c'est deux coches au-dessus! Si on avait su tout ce que ça représentait en temps, en efforts et en insécurité, on ne l'aurait pas fait. C'est fou à quel point un investissement de 25 000 à 30 000 \$ est insuffisant pour réaliser un tel projet », estime M. Thibeault. Il poursuit du même souffle : « Quand les gens et les chefs te disent que ton produit est bon, ça te donne un coup de pied pour continuer! »

L'ail noir de François Thibeault est populaire dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



COLLABORATION SPÉCIALE, LA TERRE DE CHEZ NOUS

MACHINERIE
MACHINERY

Du sur mesure pour VOS besoins

UNE LARGE
GAMME
DE PRODUITS

• Chargeuse à bois



• Enrobeuse



• Remorques autochargeuses

9, rue des Industries, L'Islet
Tél. : 418 247-56 26
English phone: 418-247-7709
y.henri@ammachinery.com

Trouvez votre distributeur local sur : www.ammachinery.com



LIQUIDATION d'été

0% sur 84 MOIS sur RAM 1500 DT 2020

PRIX EMPLOYÉS PLUS



2^e et 3^e
CHANCE AU CRÉDIT

OBTENEZ LE MAX
pour votre échange

LA PUISSANCE D'UN GROUPE WWW.GROUPEOLIVIER.COM

SEULEMENT CHEZ

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

*Certaines conditions peuvent s'appliquer. Voir un conseiller pour tous les détails. Photos à titre indicatif seulement.

255, avenue Patry, Saint-Pascal

olivierkamouraskachrysler.com

418 492-3432 • 1 800 363-3432

Un marchand-propriétaire de 25 ans chez Provigo Saint-Pascal

(S.G.) Gabriel Landry prend la relève de Louis Grenier au Provigo de Saint-Pascal. Originaire de l'endroit, Gabriel Landry, 25 ans, est revenu vivre dans la région après ses études. Il a d'abord été gérant d'épicerie chez IGA, puis assistant-gérant chez Provigo. Lorsque le poste de marchand-propriétaire est devenu disponible, il a tenté sa chance et est passé à travers le processus d'entrevues, avec succès. « Je suis très axé sur le local et la présence dans la communauté. Cela se traduira bien sûr par la disponibilité de produits locaux à l'épicerie et dans la façon de s'investir et de commanditer les projets dans la région », a dit Gabriel Landry. Devenir marchand-propriétaire en pandémie représente un défi intéressant, d'une part parce que la croissance dans les épiceries est soutenue, d'autre part, il se dit en terrain connu pour tout ce qui est mesures sanitaires nécessaires, étant donné qu'il aurait déjà chez Provigo, avant d'accéder à son nouveau poste. (S.G.)



Une bourse pour Billy-Bob Miville-Bernier

La bourse du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a été remise à Billy-Bob Miville-Bernier pour sa persévérance et l'atteinte de ses objectifs lors de son passage des trois dernières années au CÉA de l'Islet-Sud. Les enseignantes et le personnel du centre lui souhaitent la meilleure des chances dans la poursuite de son parcours en formation professionnelle.



Billy-Bob Miville-Bernier entouré de Sylvie Gaillard, c. a., Mélina Pelletier et Isabelle Boucher, enseignantes et Sylvain Dubé, directeur du centre.

Découvrez les quatre Marqueurs Familles de Passeurs de mémoire

Le nouveau « Marqueur Famille » de Parcours Fil Rouge participe à la redécouverte de figures inspirantes et de modestes oubliés des 24 familles Passeurs de mémoire et il enrichit l'expérience des 24 circuits virtuels passeurs-dememoire.com qui racontent l'histoire de plusieurs familles de la région.

Peu avant le 35^e anniversaire des scieries de La Boutellerie (Rivière-Ouelle) et de La Pociatière en 2022, les maires Louis-Georges Simard et Sylvain Hudon soulignent « leur participation à cette nouvelle initiative qui contribue de manière originale à renforcer le sentiment d'appartenance et à faire découvrir l'histoire des familles pionnières de la région ».

Pour Doris Girard, présidente de Parcours Fil Rouge, « cette nouvelle composante de Passeurs de mémoire constitue une avancée significative. Elle s'ajoute au livre Le Kamouraska et de Grande-Anse, premier titre de la collection historique Passeurs de mémoire publié aux Éditions GID, qui sera bientôt en vente et à la visite du Mémorial au cimetière de Rivière-Ouelle. »

De plus, Parcours Fil Rouge entreprendra prochainement la traduction anglaise des circuits et apportera quelques améliorations à la plateforme passeursdememoire.com de manière à rendre l'expérience encore plus conviviale. Les associations de familles ont une

grande importance dans l'avancement des recherches généalogiques au Québec. Situées au centre d'un immense réseau, l'intérêt de ces associations pour Passeurs de mémoire ne se dément pas.

Réalisés grâce à la contribution des associations de familles Soucy et Bérubé et de la famille Couturier-Plourde, les quatre premiers Marqueurs Familles résultent d'une collaboration entre la Municipalité de Rivière-Ouelle, la Ville La Pociatière et Groupe GID Design avec Parcours Fil Rouge. Situés sur le terrain d'un ancêtre, à l'endroit précis où le premier d'une lignée a naguère établi sa demeure, ou encore là où le descendant d'un autre s'est illustré, le Marqueur Bérubé-Savonnet s'ancre sur le chemin du Sud-de-la-Rivière à Rivière-Ouelle. Quelques mètres plus à l'est, se trouve le Marqueur Plourde-Bérubé. Le Marqueur Soucy-Fouquereau, situé à La Pociatière sur le terrain de l'évêché, signale la terre des ancêtres d'un autre bâtisseur auquel le Marqueur François Soucy rend hommage à Rivière-Ouelle. Il est à noter que les Marqueurs Familles seront installés dans la deuxième semaine de juillet. Afin de créer un lien entre le monde virtuel et le monde physique, un code QR réfère le promoteur vers des contenus complémentaires disponibles sur le site Web Parcours Fil Rouge.



PIONNIER DE LA SEIGNEURIE DE LA PRÊLE

C'est en 1645 à l'Île de la Prêle, que se trouve la terre qui appartenait à Pierre-Thomas, premier seigneur de la Seigneurie de la Prêle dans les années 1670. Au fil du temps, son territoire a été divisé et transmis à différents propriétaires. C'est ainsi que, après avoir été divisé en 1800, l'île a été achetée par les descendants de son descendant.

Avec cette initiative, l'Association des Familles de la Côte-du-Sud a pour but de créer un lien entre le monde virtuel et le monde physique, un code QR réfère le promoteur vers des contenus complémentaires disponibles sur le site Web Parcours Fil Rouge.

De l'histoire de Louis et Angélique (1645) à la terre de la Seigneurie de la Prêle, découvrez les histoires de nos ancêtres et de nos descendants.

Visitez et découvrez nos circuits de la Côte-du-Sud.





Avis de décès

Mario Bérubé (1965-2020)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 13 juin 2020, est décédé à l'âge de 55 ans et 5 mois M. Mario Bérubé, fils de M. Isidore Bérubé et de Mme Rita Michaud. Il demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le mercredi 15 juillet 2020, de 9 h à 10 h 30. Le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Pascal le jour même, à 10 h 30 et en la collatérale de la résidence funéraire de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil ses fils, Pierre-Luc, sa fille, Kira, sa mère, Rita Michaud et plusieurs autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupedesfunerairescaron.com
418-492-2222



Avis de décès

Jean-Guy Lapointe (1940-2020)
Saint-Alexandre

À Saint-Antoine, le 12 mai 2020, est décédé à l'âge de 80 ans et 1 mois M. Jean-Guy Lapointe, fils de feu Mme Marie-Louise Ouellet et de feu M. Patrick Lapointe. Il demeurait à Saint-Alexandre, au Kamsaraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre le samedi 1^{er} août 2020, de 13 h à 14 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même, à 15 h, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Genevieve (Michelle Dubé), Jacky (Julie Michaud) et leur mère, Océline Dubé-sous-petit-noms : Myrissa Lapointe-Ouellet (Martin Maré), Mikély Dubé-Lapointe (Ivoret Lacasse Gagné), Alyson et Kate Lapointe. Il était le père de : Sébastien, son Aurore, Binouaire (Agnès Brochu), son Adrien, Gédéon, Germaine (Claude Bélisle), Hélène (sra Pierre Gagné), Bruno (Paul Pelletier). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs et la famille Dubé, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupedesfunerairescaron.com
418-492-2222



Avis de décès

Jeanne D'Arc Landry (1931-2020)
Saint-Pascal

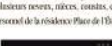
À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 2 mai 2020, est décédée à l'âge de 88 ans et 4 mois Mme Jeanne D'Arc Landry, fille de feu M. Joseph-Louis Lavoie et de feu M. Joseph-Idéal Landry. Elle demeurait à Saint-Pascal, au Kamsaraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 27 juillet 2020, de 9 h à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même, à 10 h 30, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yvon, Jean-Guy, Sébastien, Brigitte (sra Yvon Rivest), ses petits-enfants : Vanessa (Patrick Lavoie), Sarah-Jeanne, son arriéré-petit-fils, Thomas. Elle était la sœur de : Jean Armand, son Léon, son Thérèse (sra Victorien Béland), Rita (sra Laurette Ouellet), son Fernand (sra Béland), son Roland, son Cécile, Angélique (sra Jean-Jacques Brochu), son René, son Alice (sra N. Dumais). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

Des renseignements particuliers sont adressés au personnel de la résidence Place de l'Écluse de Saint-Pascal, pour les besoins spécifiques.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupedesfunerairescaron.com
418-492-2222



Avis de décès

Benoit Roy (1934-2020)
Sainte-Hélène

Au centre d'hébergement Saint-Joseph de Rivière-du-Loup, le 26 mars 2020, est décédé à l'âge de 85 ans et 11 mois M. Benoit Roy, époux de Mme Stéphanie Moreau. Ils de feu M. René Michel et de feu M. Willy Roy. Il demeurait au centre d'hébergement St-Joseph, avenue J. de Saint-Hélène, au Kamsaraska.

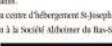
Les membres de la famille recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 705, rue du Couvent, Sainte-Hélène, le samedi 18 juillet 2020 de 9 h à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Sainte-Hélène, et de la au collatérale de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Stéphanie Moreau; ses enfants : Johanne (Galdy Gougeon), Linda (Jacques Dumont), Genevieve (Michelle Gougeon), Justine, Emmauelle; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Roy et Moreau ainsi que ses amis.

Des renseignements sont adressés au personnel du centre d'hébergement St-Joseph pour les besoins spécifiques.

Ses condoléances peuvent se traduire par un don à la Société québécoise du Haut-Saint-Laurent, 235, avenue Saint-Jérôme, Miramichi (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupedesfunerairescaron.com
418-492-2222

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées



- LE 15 JUIN
Joseph, enfant de Catherine Michaud et Bernard Bélanger de Saint-Gabriel-Lalemant.
- LE 18 JUIN
Laureen, enfant de Virginie Bergeron et Jérôme Drapeau de Kamouraska.
- LE 19 JUIN
Daveenah, enfant d'Émilie Loblain et Tatouo de Sainte-Perpétue.

M' M' MARLENE GAGNON
Notaire, avouée, juriste et conférencière
Aussi offert :
NOTARIAT À DOMICILE

164, route 230 Est, Saint-Philippe-de-Néri
Tél. : 418-490-2383 • Fax. : 418-490-2109
Courriel : marlene.gagnon@notariats.net

- LE 20 JUIN
Aurélien, enfant de Michèle Morin et Joël Caron de Montmagny.
- LE 24 JUIN
Léah, enfant de Ann-Sophy Lessard et Marc-André Dupont de Saint-Jean-Port-Joli.
- Maddison** et **Marguerite**, enfant de Sébastien Boachard et Françoise Rivard-Lavoie de Montmagny.
- LE 25 JUIN
Johanne, enfant de Jessée Bernier et Claude Lafontaine de Sainte-Euphémie.
- LE 28 JUIN
Alexis, enfant de Stéphanie Fortin et Jean-Louis Roy de Berthier-sur-mer.
- LE 29 JUIN
Antoine, enfant de Claudia Chamberland et Kaven Dupont de Saint-Jean-Port-Joli.
- LE 2 JUILLET
Noéthan, enfant de Karine Normand et Simon Bernier de l'Islet.
- LE 5 JUILLET
Ally, enfant de Cassandre Zacharie et Étienne Therrien de Cap-Saint-Ignace.



Avis de décès

Fernando Héroux (1938-2020)
La Pocatière

À la résidence Bénédict-Lavoie de La Pocatière, le 1^{er} juillet 2020, est décédé à l'âge de 82 ans et 5 mois M. Fernando Héroux, fils de feu Mme Philonotte Stov et de feu M. Edgipe Héroux. Il demeurait à La Pocatière, au Kamsaraska.

Le service religieux sera célébré en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le samedi 25 juillet 2020, à 10 h et de 14 h au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal.

Il était le frère de : Rita, Thérèse, Fernande, José André (Gazette Wilcox). Sont aussi attristés par son départ : ses 2 filles : Céline (Renald Ouellet) et Gazelle; ses neveux, autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupedesfunerairescaron.com
418-492-2222



Avis de décès

Jacqueline Déry Richard (1944-2020)
Saint-Gabriel-Lalemant

À son domicile, le 4 mars 2020, est décédée à l'âge de 75 ans et 9 mois Mme Jacqueline Déry, épouse de M. Gérard Richard, fille de feu Mme Jeanne D'Arc Froulx et de feu M. Eugène Déry. Elle demeurait à Saint-Gabriel-Lalemant, au Kamsaraska.

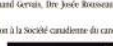
Le service religieux sera célébré le samedi 1^{er} août 2020, à 14 h en l'église de Saint-Gabriel-Lalemant, suivi de l'inhumation au cimetière de Rivière-Ouelle.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gérard Richard; ses enfants : Martin Michaud (Marie-Yvonne Lavoie), Charles Michaud (Karine Caron), Émilie Richard; ses petits-enfants : Béthune, Laure, Matis et Sofiane. Elle était la sœur de : Jean-Claude (sra Hortense), son Claude (sra Jacques Meunier) (sra Josée Brochu), Donald (sra Louise Roy), Genevieve (sra Marie-Louise), Gilles (sra Roland Brochu). Elle était la belle-sœur de : feu Jacques, son René, Cécile, Roger (Thérèse Lavoie), son Jeanne D'Arc, Jean-Paul (sra Louise Paquet), Rita (sra Perrette), son Guy, Louise (sra Louis Gagné). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Déry, Michaud et Richard ainsi que ses amis.

Un merci particulier est adressé aux Drs Neenan Gervais, Drs Josée Rossignol, à Pierre, Luc, Déry et à toute l'équipe des soins palliatifs à domicile ainsi qu'à Marilyn Blouin.

Ses condoléances peuvent se traduire par un don à la Société québécoise du cancer, 1040, avenue Robitaille, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3K3.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
395, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupedesfunerairescaron.com
418-492-2222



Avis de décès

Irène Bélanger Lavoie (1925-2020)
Mont-Carmel

À la résidence Pierrette-Ouellet de Mont-Carmel le 30 mars 2020, est décédée à l'âge de 94 ans et 9 mois Mme Irène Bélanger, épouse de feu M. Louis-Joseph Lavoie, fille de feu M. Alcey Léveslé et de feu M. Benjamin Bélanger. Elle demeurait à Saint-Casimir, Kamouraska.

Le service religieux sera célébré en l'église de Mont-Carmel le **jeudi 23 juillet 2020**, à 14 h et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Odette (Claire Boivin), Jocelyne (Robert Desjardins), Grégoire, Yolande (Marcel Turd), Véronique (Olivier Sévigny), Magda, Bernier, ses petits-enfants: Emilie, Marjolaine, Maxime, Lucie, Françoise, ses arrière-petits-enfants: Basile et Justin, Éliane (la sœur de son fils Jean-Benoît Boivin), ses frères: Jean-Benoît Boivin, Hélène (Jean-Michel Léveslé), son Philippe (Jean-Marie Thériault), ses sœurs: (les Merveilles Léveslé). Sont aussi attendus par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, oncles, autres parents des familles Bélanger et Lavoie ainsi que ses amis.

Des remercîments sont adressés aux Des Gâtéaux Léveslé et Marie-Léveslé ainsi qu'au personnel de la Résidence Pierrette-Ouellet pour leur bon soins prodigés.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Vitarus Gauthier
Fils de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, Avenue Chaplaine, Saint-Pascal
www.groupefuneraireraron.com
418-492-2222



Avis de décès

Maxime Lévesque (1934-2020)
Saint-Pacôme

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de la Paroisse, le 4 mai 2020, est décédé à l'âge de 86 ans et 2 mois M. Maxime Lévesque, (époux de Mme Géraldine D'Amour, fille de feu M. André Lévesque et de feu M. André Lévesque. Il demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Le service religieux sera célébré le **dimanche 28 juillet 2020**, à 14 h, en l'église de Saint-Gabriel-Latoua, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Pacôme.

Il laisse dans le deuil son épouse, Géraldine D'Amour, ses enfants: (Jean Yvan André), Ghislain (Marc-José St-Pierre), Dani, Marco (Diane Larivière), Lucie (Anne-Claire Chouin Lavoie), ses petits-enfants: ses arrière-petits-enfants: Il était le frère de: de son André (Jean Joseph Lévesque), Marie (Jean-Benoît Lévesque), les Frères: (les Jules Bélanger), Alexandra (les Jacques Bélanger), le Victor (Jean-Monique Bélanger), les Sœurs: (les Germaine, les Norbert (Yvonne) Bourgeois), Léon (Georgette Robit), Pelly (les Monique Gauthier), Pierrette (Odette Bernard), Marilou (Gérard Dionne), Il était le beau-frère de: son Marcel (les Régis Ouellet), Pauline (Thérèse Lavoie), Monique (Jacques Dubé), Gaston (Jacqueline Michaud), les Jumeaux (André Bochar), les Jumeaux (André Bessant), Susan (Gilles Ouellet), Lucie (Gilles Ouellet), Béatrice (des Roy Caron). Sont aussi attendus par son départ ses deux filles: Josée et Madeleine, plusieurs neveux, nièces, cousins, autres parents et amis.

Ses condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association canadienne du cancer, 1040, avenue Beaudette, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G5.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Vitarus Gauthier
Fils de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, Avenue Chaplaine, Saint-Pascal
www.groupefuneraireraron.com
418-492-2222



Avis de décès

Justin Boucher (1934-2020)
Saint-Alexandre

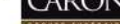
au CHBQP de Rivière-du-Lois, le 1^{er} juillet 2020, est décédé à l'âge de 85 ans et 9 mois M. Justin Boucher, époux de Mme Rolande Roy; fils de feu M. Yvan Boucher et de feu M. Achille Boucher. Il demeurait à Saint-Alexandre, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le **vendredi 17 juillet 2020** de 9 h à 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée en présence des membres de la famille ecclésiastique, le **jour même à 11 h**, au salon de Saint-Alexandre et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rolande Roy; ses enfants: Yves (Claire Bouché) et Lucie (Claire Pelletier), ses petits-enfants chéris: Andréanne (Jeanne Bouchard), Michaël (André Jost), Vincent (Stéphane Bouchard), Raphaëlle (Jeanne Flore), ses arrière-petits-fils adorés: James et Indroïv, il était le frère de: son Coïc (des Van der Haagen), les Sœurs: (les Stella Pelletier), les Marie, les Catherine (les Van Vollenhou), Germaine (les André Bouchard), les Gilbert (les Madeleine Mollé-Bouchard), les Maxime (Gloria Bouchard), Aou Malika (les Madeleine Paris), Frédéric (les Jean-François Bachel), Rachelle (les Jean-François Bachel), Jacqueline (André Jost), les deux André: (le beau-frère de son Jean-Paul (les Thérèse Bouchard), Rémyanne (les Gérard Taragon), Jeanne (les Paul-François Fortin), Louis (Béatrice St-Germain), Gohette (des Clément-Durost), Gohette (Léveslé), Gilles (Jeanne Michaud). Sont aussi attendus par son départ ses neveux, nièces, cousins, autres parents et amis.

Ses condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association paléontologique de Québec, 6070, rue Sherbrooke Est, bureau 104, Montréal (Québec) H1V 1C1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, Avenue Chaplaine, Saint-Pascal
www.groupefuneraireraron.com
418-492-2222



Messe anniversaire

Rita Soucy Beaulieu
Mont-Carmel

« Ô Dieu, maman, que grand-maman, une année va s'être écoulée depuis ton départ. L'amour et la joie de vivre que tu nous apportais nous manquent beaucoup. Tu es allée derrière toi une présence qui se reflète partout.

Pour honorer la douce mémoire de Mme Rita Soucy, une messe anniversaire sera célébrée ce **dimanche 26 juillet 2020**, à 11 h, en l'église de Mont-Carmel.

Merci à tous les parents et amis qui ont tenu à nous pour cette célébration.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, Avenue Chaplaine, Saint-Pascal
www.groupefuneraireraron.com
418-492-2222



Avis de décès

Claude Paradis (1964-2020)
Saint-Pascal

au centre Villa-Maria de Saint-Alexandre, le 21 mars 2020, est décédé à l'âge de 55 ans et 10 mois M. Claude Paradis, conjoint de Mme Marie-Josée Paradis; fils de Mme Yvonne Pelletier et de M. Béjean Paradis. Il demeurait à Saint-Hélène, saint de Saint-Pascal, au Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chaplaine, Saint-Pascal, le **samedi 18 juillet 2020**, de 12 h à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le **jour même, à 14 h**, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Marie-Josée Paradis; ses enfants: Katherine, Marc-Antoine, Jacques-Florent; le fils de Marie, William Boudier; ses parents: Monique Pelletier et Béjean Paradis; ses frères: Daniel (Béatrice Frenette), sa sœur: Charlette (Jacqueline Michaud); ses nièces: Éliane (Jean-Sébastien) et Isabelle (Jean-Michel); ses beaux-parents: Thérèse Boucher et Elzear Alexandre; ses beaux-frères et belles-sœurs: Nicole (Doris Bérubé), Luc (André Nadeau), Jacques (Hélène Boudin), Carole (Éric Léveslé); sont oncles, l'abbé Guy Paré et plusieurs autres oncles, tantes, cousins, cousins, parents et amis.

Des remercîments particuliers sont adressés au personnel du centre Villa-Maria et du département d'oncologie du CHBQP de Rivière-du-Lois pour leur bon soins prodigés.

Ses condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Beaudette, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G5.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, Avenue Chaplaine, Saint-Pascal
www.groupefuneraireraron.com
418-492-2222



Avis de décès

Georges Chouinard (1926-2020)
Saint-Alexandre

au CHBQP de Rivière-du-Lois, le 20 mai 2020, est décédé à l'âge de 94 ans et 2 mois M. Georges Chouinard, époux de feu Mme Ine Marie Ouellet; fils de feu Mme Eugène Paradis et de feu M. Xavier Chouinard. Il demeurait à Saint-Alexandre, au Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le **vendredi 17 juillet 2020**, de 13 h à 14 h 30. Le service religieux sera célébré le **jour même, à 15 h**, en l'église de Saint-Alexandre, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Luc (Monique Ouellet), Luc (Dorée Ouellet), Diane (Rodrigue Michaud), Françoise (Olivier Michaud), Louise (Alain Chouinard), André (Marje Gauthier), ses petits-enfants: Jérémy Ouellet, Pierre, Samuel, Amélie, Raphaël, Émilie, Olivier, Étienne, Léo, Jean, ses 3 arrière-petits-enfants: Il était le frère de: son Yvan (Jean Charles Bourgeois), les Emilie (les Hélène Gauthier), les Ludger (les Bernadette Gauthier), son Jeanne (les Alexandre Michaud), les Philippe (les Marie Ouellet), les Albert (ou Yvette Thériault) (Clara Lafontaine). Il était le beau-frère de: son de Gilbert S.C.M., les Josépht (les Alma St-Pierre), les Lucille (les Antonio Bouchard), les Hérold (les Jeanne Michaud), les Sébastien S.C.M., Paul-André, les Rachel (les Benoîte Heald), Madeleine, Jean-Sébastien (Jeanne Michaud), Hélène, Monique, Thérèse (les Pierre Bourgeois). Sont aussi attendus par son départ, ses neveux, nièces, cousins, autres parents des familles Chouinard et Ouellet ainsi que ses amis.

La famille tient à remercier Mme Diane Lapointe, directrice de la Résidence des Aînés de Saint-Alexandre et le personnel pour leur dévouement ainsi qu'Éric Michaud du CHBQP de Rivière-du-Lois pour les bons soins prodigés à notre père.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, Avenue Chaplaine, Saint-Pascal
www.groupefuneraireraron.com
418-492-2222



Messe anniversaire

Gertrude Dubé (5 ans)

« Dès l'heure 5 ans manant le mon-petit et lui j'ai eu 25 ans. Vous rappelez-vous pas tous les dixit, Vos nous mangiez et vos souvenez-vous toujours, à tout jours, grand dans nous. De là-est, veillez sur nous... »

C'est donc à leur mémoire que sera célébrée une messe anniversaire en l'église St-Joachim de Kamouraska, le **dimanche 19 juillet 2020**, à 9 h 30. Merci à tous les parents et amis qui se joindront à nous pour leur présence, leurs pensées ou leurs prières.

La famille Pelletier.



Michel Gérard Pelletier (25 ans)



Remerciements de sympathie

Rolande Michaud Beaulieu
Saint-Pascal

« Les membres de la famille Beaulieu remercieront bien sincèrement tous les parents et amis qui ont répondu par offrandes de messes, offrandes de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, courriels, visites au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme une lettre adressée personnellement. »

Ses enfants: Louise (Léa Michaud), André, Aline, Luc, Martine (Pierre Raymond), Béatrice (André Raymond), sa belle-fille, Diane Dionne (les Raphaël), ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Robert Picard (1934-2020)
Sainte-Hélène

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de la Pocatière, le 18 mars 2020, est décédé à l'âge de 85 ans et 11 mois M. Robert Picard, époux de Mme Gisèle Caron. Ils de feu Mme Marie-Alice Ouellet et de feu M. Jean-Baptiste Picard. Il demeurait à Sainte-Hélène, au Kamouraska.

Les membres de la famille recevront parents et amis à la Résidence Infirmière Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 13 juillet 2020 de 13 h à 14 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même, à 15 h, en l'église de Sainte-Hélène, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Ghislain (Jeanne Marchand), leurs enfants : Joannie (Marifon) et Sabrina (Isabelle), leur enfants : Élise (Vincent), Samuel et Adam (Arline), Gaëlle (Dani Dany), leurs enfants : Mélissa (Jean-Philippe), Roxanne (Olivier), Manon et Olivier (Elizabeth), Jeanne (Karine Lévesque), leurs enfants : Élise (Mathieu), Délan, Stacy (Charles) et Taly (Benoît). Il était le frère de : feu Benoit (des Louts-Louis-Dubé), Benoit, feu Laurent (Ghislain Nadeau), Jean (des Louts), Gérard (Jefre Moreau), Rijkman (Annie Langlois), Rik (des Normand-Lajoie) (Claude Guérette), Gérard (Joseph Dussin), Marjelle (Gaston Michaud), il était le beau-frère de : feu Gilbert (Thérèse Dussin), Esthère (des Robit-Dussin) (des Roger Caron), feu Roger, Marjolaine (Michèle Marvois), Hélène (des Denis S.-Dupé), Gaisine (Hélène Ethève), Simon, Jean-Marc (Christine Bérubé), Denis (Jean Tremblay), Suzanne. Sont aussi attendus par son départ plusieurs sœurs, nièces, oncles, cousins, autres parents et amis.

Nous tenons à remercier le Dr Mario Lebel, le personnel du CHSC, les médecins traitants et le personnel du 3^e étage de l'hôpital ainsi que l'association, Yves Hébert pour tous ses moments d'humanité.

Voix condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec), G0R 1E0.

La direction des Infirmières a été confiée à la

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
357, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairerobertcaron.com
418-482-2222



Avis de décès

Fernande Michaud Lévesque (1928-2020)
Kamouraska

À la résidence, à la Seigneurie de Saint-Alexandre, le 26 mai 2020, est décédée à l'âge de 92 ans et 1 mois Mme Fernande Michaud, épouse de feu M. Bertrand Lévesque. Elle de feu Mme Marguerite Pelletier et de feu M. Edmond Michaud. Elle demeurait à Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence Infirmière Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 13 juillet 2020 de 9 h à 10 h 45. Le service religieux sera célébré le jour même, à 11 h, en l'église de Kamouraska, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle fut la mère de : Diane (Jean-Claude Michaud), feu Louise (Ghislain Michaud), Joannette, Luc, Gillette (Guy Caron), Mario (Gilda Poiroux), Hervé (Nancy Lapointe), feu Marie, Anne (Mati Caron), Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Anik Michaud (Frédéric), Jean-François Michaud (Mélaine), Charles Michaud, Israël Michaud, Christian Madar (Julie), Bruno Madar (Sandrine), Jonathan Madar, Jean-Michel Madar, Maxime Madar (Mathieu), Martin Madar (Gwendoline), Clémence (Suzanne), Philippe Charbon (Maryse), Marie-Hélène Lévesque, Aloïs Lévesque (Ghislain), François Charbon et Samuel Charbon, ses 7 arrière-petits-enfants : Florence, Paul-Olivier, Jade, Julien, Nicolas et Gabriel. Elle était la sœur de : feu Thérèse (des Bourdais-Lajoie), feu Paul (Ghislain Lapierre), feu Bernard (Madeline Lévesque), feu Jeanne D'Arc Ouellet (des Bourgeois Gagnon). Sont aussi attendus par son départ ses neveux, nièces, cousins, autres parents des familles Michaud et Lévesque ainsi que son amant.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence la Seigneurie pour ses bons soins prodigués.

Voix condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Robitidou, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

La direction des Infirmières a été confiée à la

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
357, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairerobertcaron.com
418-482-2222



Avis de décès

Gilberte Bérubé Michaud (1928-2020)
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de la Pocatière est décédée le 6 juillet 2020, à l'âge de 93 ans et 9 mois, Mme Gilberte Bérubé, épouse de feu M. Louis Michaud, fille de feu Mme Apollonie Bérubé et de feu M. Charles-Joseph Bérubé. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence Infirmière Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le mardi 14 juillet 2020, de 13 h à 14 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Denis (Brigitte Gagnon), Alain (Brigitte Lavoie), Paulette (Raymond Lavoie), Lucette (Jacques Drouin), Gaudin (Françoise Drouin), Benoît (Christine Bruneau), Jacques (Yvonne Bélanger), Jeanette (Françoise Tasson). Elle était la grand-mère de : David (Nathalie Michaud), Isabelle (Dany Clavel), Stéphane (Olyvia Bédard), Ghislain (Serge Michaud), Michèle (Émile Pelletier), Marjoline (Mireille Gagnon), Christine (Hélène Bédard), Anne-Sophie (Olivier Raymond-Lavoie), Audrey (Jean-Yves Hébert), Jean-Josée, Frédérique (Yvonne Lapierre), Sève (Annie Thibierge), Patrick (Christine Dussin), Christiane (Hélène Lebel), Vincent (Annie York), Éricane. Elle laisse également dans le deuil cinq arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Rachelle (des Jacques Sorens), feu Joannie-Marie (des Alexandre Ouellet), feu Blaise, feu Gérard. Sont aussi attendus par son départ ses beaux-frères, sœurs, nièces, cousins, autres parents des familles Michaud, Sorens et Ouellet.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence Place de l'Étoile et au personnel des soins palliatifs de l'hôpital ainsi qu'au Dr Mario Lebel pour ses bons soins prodigués.

Voix condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec), G0R 1E0.

La direction des Infirmières a été confiée à la

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
357, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairerobertcaron.com
418-482-2222

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées



Avis de décès

Irène Ancit Pelletier (1919-2020)
La Pocatière

Au Centre D'ajout de Saint-Paul, le 21 juin 2020, est décédée à l'âge de 101 ans et 5 mois, dame Irène Ancit (épouse de feu monsieur Henri Pelletier), fille d'ait de feu Louis-Paul Ancit et de feu Bernadette Dubé. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis pour recevoir les condoléances au Complexe Funéraire Marquis Pelletier, 409, 8^e Rue, La Pocatière. Le samedi 18 juillet 2020 de 12 h à 14 h 15. Une Cérémonie d'Adieu sera célébrée, ce même jour, à 15 h en la Chapelle du Complexe Infirmière Marquis Pelletier, suivie de l'inhumation au cimetière des Pins.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Bernadette (Yves Bédard), Nicole (Régis Saurier), Marjolin (Alain Bouché), Louise, Joannette (Michel Mathys), André (Doris Francoeur), Thérèse (Michel Anselme), Raïse (Gisèle Casgrain), Christian (Brigitte Bouché), Marie (Lucie Pelletier), ses petits-enfants : ses arrière-petits-enfants : ses neveux : Siméon et Yolande (feu Réginald Ouellet), ses filles (Gilles Hébert), Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces des familles Ancit et Pelletier, ses cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille désire exprimer toute sa reconnaissance à son médecin, Dr Lucile Martin, aux membres du personnel du Centre D'ajout et de la Résidence Hélio-Luce de la Pocatière pour leur soutien, leur abandonnement et la qualité des soins prodigués.

Voix condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de la Pocatière. En ligne www.fondationhsc.com



Résidence Funéraire Marquis Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, Québec
Nos renseignements et messages de sympathie :
1-877-698-3277 • Saint-Jay • 866-698-3277
Télex : 418-856-4274 • Courriel : info@residencehsc.com
Site Web : www.mariuspelletier.com • Une Entreprise affiliée à la C.F.T.O.



Avis de décès

Guy Pelletier (1935-2020)
Saint-Louis

À l'Hôpital de Montmorency, le 31 mars 2020, à l'âge de 84 ans est décédé monsieur Guy Pelletier, époux de madame Hélène Pelletier. Ils de feu Mme Alice Pelletier et de feu monsieur Joseph Pelletier. Il demeurait à Saint-Louis-les-Érables.

Étant donné les circonstances actuelles reliées à la pandémie, vous pouvez venir saluer les membres de la famille tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation physique.

Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 18 juillet 2020 à 15 h en l'église de Saint-Louis, où les membres de sa famille vont accueiller toute la compagnie de 14 h. Noter qu'un nombre maximal de 50 personnes peuvent assister aux Inhumations. Ses condolences seront par la suite déposées au cimetière paroissial.

Ses autres (poux), il laisse dans le deuil ses enfants : Francis (Marie Louise) et Marise (Gilles St-Pierre), ses petits-enfants : Jacob, Alexis et Jean-Charles ainsi qu'à feu Denise, ses sœurs : Julie (Pierre Gervais), Elizabeth (feu Fernand Pelletier) et Jocelyne (Bryan Bélanger). Sont aussi affectés par son départ, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pelletier : Yves (Marie Paquin) et André (Danielle Latour) et de feu Sébastien Hébert, ses frères et sœurs : Sophie et Stéphane Pelletier (Jean et Vincent Paillet), autres parents et amis.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de l'Hôpital de Montmorency pour leur humanité et les excellentes soins.

La direction des Infirmières a été confiée à la



Maison funéraire
De la Délivrance et Filles
Cap-Saint-Jacques, L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418-983-2003, sans frais - 1-877-988-2083, télécopieur : 418-246-5115, courriel : info@dela-delivrance.com ou Site Web : www.dela-delivrance.com ou Maison funéraire membre de la Corporation des funéraristes du Québec.



10^e anniversaire de décès

Jeannine Ouellet-Gagnon

« Chère maman, je ne t'oublie pas et aujourd'hui, 10 ans après ton départ, nous sommes membres à jamais à ta place »
Gaudin.

Re José Bélanger
Notaire et consultant juridique
NOUVEAU SERVICE :
Médicatrice familiale accréditée
1206, 6^e Avenue, bureau 201
La Pocatière • 418 856-3474
Région de L'Islet • 418 747-7181

Bernard Généreux : « Déficit de 343 milliards et aucun plan de relance »

Bernard Généreux, député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, était de retour à Ottawa le mercredi 8 juillet pour une réunion spéciale de la Chambre des communes, réunie partiellement afin d'entendre la mise à jour économique du ministre des Finances Bill Morneau.

Bien que le député s'attendait déjà à une augmentation importante du déficit en raison d'une diminution de l'activité économique qui aurait occasionné une perte de recettes de 71,1 milliards \$ au gouvernement canadien, les dépenses additionnelles engendrées par le gouvernement Trudeau feront passer le déficit total à 343,2 milliards \$ pour l'année 2020, une somme inédite selon M. Généreux.

« Les libéraux fédéraux ont clairement

perdu le contrôle des finances publiques et enregistrent aujourd'hui un déficit qui représente le double de toutes les dépenses gouvernementales pour une année entière, a déclaré le député Bernard Généreux. Non seulement le Canada a été le seul pays du G7 à avoir perdu sa cote AAA depuis le début de la crise, le Canada affiche actuellement le taux de chômage le plus élevé du G7, et le budget actuel ne contient pas non plus de plan de relance qui devrait inévitablement suivre la crise de la COVID-19. »

En chambre, le député Bernard Généreux s'en est également pris au gouvernement Trudeau sur sa décision d'accorder un contrat sans appel d'offre à l'organisme WE/UNIS pour administrer le nouveau programme de

bourses de bénévolat de 900 millions \$ mis en place par le gouvernement fédéral, rappelant que le Commissaire à l'éthique et aux conflits d'intérêts a ouvert une enquête la semaine dernière sur les agissements du premier ministre dans cette affaire.

Au cours des derniers mois, M. Généreux a travaillé très étroitement avec les gens du milieu concernant le programme Emploi d'été Canada. Ce dernier a d'ailleurs dénoncé le désordre à l'intérieur du programme cette année. « Ça a été un vrai fiasco! Les emplois ont été annoncés au compte-gouttes et au 16 juin, encore plus de 100 000 \$ restaient à confirmer dans mon contrat alors que la saison touristique démarrait. Nombreux autres députés ont eu le même problème, ça ne fait pas de sens! ».

De plus, le député mentionne que le personnel de ses bureaux informe beaucoup de gens au sujet de Service Canada. « Mon équipe ne chôme pas et doit diriger les citoyens pour des questions qui relèvent de Service Canada. À quand la rouverture des points de service de Montmagny et de Rivière-du-Loup », demande-t-il, ajoutant que les gens qui ont à soumettre certaines pièces justificatives au gouvernement ne peuvent pas le faire à l'heure actuelle en raison des bureaux fermés.

Bien que la Chambre des communes ait suspendu ses travaux réguliers jusqu'au 21 septembre, il aura trois autres réunions spéciales, les mercredis 22 juillet, 12 août et 26 août 2020, des sessions auxquelles le député aura l'occasion de poser des questions additionnelles au gouvernement.



Prévention en lien avec l'achat ou la vente en ligne

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens qui magasinent certains items sur internet, notamment :

Des offres de masques ou d'équipement de protection offerts gratuitement en cette période de pandémie;

Des produits ou services obtenus par le biais de cartes prépayées ou de cryptomonnaie;

Le don ou la vente d'animaux ou d'accessoires animaliers à un prix dérisoire.

Soyez vigilants, certains fraudeurs utilisent les ventes en ligne afin de vous arnaquer et vous soutirer de l'argent. De plus, dans pratiquement tous les cas, vous ne recevez jamais le produit demandé. C'est pourquoi nous recommandons de :

Privilégier les sites Web sécurisés (débutant par « https:// ») pour vos achats en ligne. Recherchez le cadenas en position fermée ou une clé apparaît en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur.

Se renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction;

Privilégier de rencontrer en personne le vendeur afin d'identifier et de constater la disponibilité de l'achat;

Ni jamais donner de renseignements per-

sonnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Également, si vous désirez mettre en vente certains produits en ligne, voici d'autres conseils afin d'éviter des pertes monétaires.

Effectuez vos échanges à un endroit public et sécuritaire;

Méfiez-vous d'un acheteur vous demandant de vous payer un montant au-dessus du prix demandé, ou vous proposant de vous envoyer, par exemple, un chèque certifié, afin que vous remboursiez la différence (soit en argent ou par virement électronique);

Assurez-vous également de la validité du paiement avant de remettre l'article en question.

Pour signaler une fraude, nous invitons les citoyens à communiquer avec :

Votre institution bancaire, la compagnie émettrice de la carte de paiement, votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire), vos agences nationales d'évaluation du crédit (Équifax Canada : 1 800 467-6666, TransUnion Canada : 1 877 733-3393) ou Le Centre Antifraude du Canada et accédez au Système de signalement (en ligne) au <https://www.antifraude-centreantifraude.ca/report-signalement-fra-ttm>



Avis de décès

Cléophas Jr Joncas (1952-2020)
Montmagny

À la Maison d'Ételle à Montmagny, le 7 juillet 2020, à l'âge de 67 ans est décédé M. Cléophas Jr Joncas, coqeset de Mme Hélène Isabelle. Il demeurait à Montmagny et était naïf de Ste-Lothe-des-Aulniers.

Une rencontre aura lieu ultérieurement en toute intimité avec les membres de sa famille. Les cercles seront déposés au cimetière de Ste-Lothe-des-Aulniers.

Il laisse dans le deuil toute sa famille qu'il aimait tant dont ses enfants : Martin Joncas (Suzanne Provost), Marco Joncas (Chandra Gell), Yannick Joncas (Christine Jodet), Gabriel Isabelle, ses petits-enfants : Leyla (Ludo), Lou-Ann (Jenny), Loucas, Alexandre, Lili-Ann, Milla, Dylan, Torrey, Kevin, Romaine et Héloïse.

Il était le frère de : feu Jeanette (feu Alphonse Lemé), feu Adrien (Rose-Armande St-Pierre), feu Jean (feu Jacqueline Gagnon), feu Roger (feu Ghislaine Gosselin), feu Julien, Étienne (feu Jeanne Liotta), Hélène (feu Armand Pélletier, Paul-Émile); de la famille Isabelle, il était le beau-frère de : Line (Jean-François), Françoise, Gaëtan. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, oncles, cousins, neveux et tantes.

La famille remercie le personnel de la Maison d'Ételle pour leurs soins et leur accompagnement. Nos félicitations de sympathies seront se traduire par un don à la Fondation de la Maison d'Ételle, www.fondationlamaisond'etelle.org.

Résidence Sunrise Boulanger
31 av. de la Fabrique, Montmagny
Pour renseignements : 418 248-1362, sans frais : 1 800 716-1363
Messagerie de voicemail par téléc : 418 248-0389
Courriel : residence@boulanger.net, site Web : www.residenceboulanger.com
Entreprise membre de la Corporation des Buralistes du Québec.



Pas de labyrinthe, mais un cœur dans la phragmite

Le concepteur du Grand labyrinthe Servilinks depuis 2014, M. Luc Pelletier, ne réalisera pas de labyrinthe dans le maïs cette année. Avec la pandémie et la sécheresse qui sévit partout au Québec, il a été impossible de s'entendre avec un producteur de maïs grains afin d'y accueillir l'attraction. Devant l'impossibilité de trouver un champ au Québec, le « land-artiste » s'est tourné vers une vieille idée, « faire quelque chose dans la phragmite ». La phragmite est un roseau envahissant qui s'est installé dans l'ensemble de la grande anse depuis plusieurs années. Ne pouvant rester sans projet, Luc Pelletier a entrepris la coupe d'un cœur géant dans la phragmite, près de la Maison du Kamouraska, dans le but de lancer officiellement des produits promotionnels au logo K♥aska.



Un Mémorial : dernière demeure de milliers de personnes et témoin de l'histoire

Découvrez le Mémorial dans le cimetière de Rivière-Ouelle, l'une des plus anciennes paroisses de la région.

S'il est un lieu qui nous permet de prendre contact avec les premiers temps d'un village, de retracer en tout ou en partie des ancêtres, un lieu qui offre la possibilité de voir regroupés des familles qui vivaient dans un même milieu voilà parfois plus de trois siècles, c'est sans aucun doute le cimetière.

En mémoire des disparus, la Corporation historique de Rivière-Ouelle, la Fabrique Notre-Dame-de-Liesse et la Municipalité de Rivière-Ouelle présentent le tout nouveau Mémorial réalisé par Parcours Fil Rouge. Le Mémorial est situé dans le Parc des ancêtres à l'entrée du cimetière. Son plan et ses listes sont conçus pour faciliter la recherche des défunts et leur localisation. En balisant les zones, le plan identifie des zones méconnues comme celle des défunts non baptisés ou des défunts par noyades ou celle des fosses communes. Pour Doris Gagnon, présidente de la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle, « Le Mémorial évoque aussi plusieurs éléments inscrits dans ce secteur d'intérêt historique. Il rappelle le premier seigneur et les premiers défricheurs des lieux vivant au cœur du noyau villageois de la seigneurie de La Boutellerie et la place qu'y tient le cimetière, et ceux qui l'ont précédé dans la zone ».

Pour Clément Dubé, président de la Fabrique Notre-Dame-de-Liesse, « le Mémorial s'ajoute aux nombreux monuments érigés dans le Parc des ancêtres; ils constituent de forts symboles de la présence des familles fondatrices dans notre village ».

« Le Mémorial identifie l'emplacement des découvertes faites lors d'une surveillance et d'un inventaire archéologiques réalisés entre 2005 et 2007 qui révèlent les vestiges d'une occupation remontant au 17^e siècle. Il signale aussi un lieu futur, le monument des pionniers que nous aimerions dévoiler lors du 350^e anniversaire de la fondation de la seigneurie de La Boutellerie en 2023 » rappelle le maire de Rivière-Ouelle, Louis-Georges Simard.

Le point « Mémorial » s'ajoutera sous peu au circuit Fil Rouge Rivière-Ouelle sur Balado-Découverte. La visite du Mémorial s'intègre maintenant à celle des 24 circuits virtuels passeursdememoire.com qui racontent l'histoire des familles de la région. L'expérience s'enrichit maintenant par la visite des quatre nouveaux marqueurs de familles ancestrales situés à Rivière-Ouelle et à La Pocatière. Le Kamouraska et la Grande-Anse, premier livre de la collection historique Passeurs de mémoire publiée par les Éditions GID, rappelle au visiteur son expérience des circuits in situ (en vente sur passeursdememoire.com dès juillet).

La CCKL recevra une enveloppe de 54 550 \$ pour des formations

La Chambre de commerce Kamouraska-Îslet a été reconnue promoteur collectif par le programme actions concertées pour le maintien en emploi, mieux connu sous l'acronyme PACME du gouvernement provincial.

La CCKL recevra donc une enveloppe de 54 550 \$ afin d'offrir des formations gratuites aux entreprises membres dans le but de les outiller, à la suite des problématiques engendrées par la pandémie. En collaboration avec le Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud, le Centre de services scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup et l'un de ses partenaires majeurs, Extra formation du Cégep de La Pocatière, la CCKL offrira dès l'automne des formations sur la gestion de crise, la gestion des équipes de travail en contexte de télétravail, une formation pour les propriétaires dans le secteur de la restauration, des formations sur la cybersécurité et la dernière, et non la moindre, une formation sur la vente et le commerce en ligne. « On ne pouvait pas passer à côté de l'occasion d'offrir une formation sur le commerce en ligne à nos membres. Pandémie ou non, le commerce en

ligne est là pour rester et ce virage pourrait être bénéfique pour plusieurs entreprises de la région », mentionne la directrice générale Nancy Dubé.

La preuve? En 2019, le total des achats en ligne au Québec est estimé à 12,45 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 19 % comparativement à 2018. La pandémie actuelle de la COVID-19 a fait exploser le cybercommerce au Québec. Spécifiquement, on parle d'une augmentation de 118 % par rapport aux transactions en ligne de l'an passé sur la même période. « On veut que nos entreprises de la région aient droit à leur part du gâteau là-dessus », ajoute Mme Dubé. Pour la CCKL, le virage vers les boutiques en ligne permettrait à plusieurs entreprises de distribuer et de faire connaître leurs produits à l'extérieur de la région, d'augmenter leurs chiffres d'affaires, de les rendre plus compétitifs et de leur permettre de mieux passer au travers d'une autre de crise comme celle vécue à elle aussi. « Cette annonce est tout à fait dans la lignée de nos objectifs et je suis fier de pouvoir apporter un service additionnel à la CCKL », mentionne Vincent Bérubé, président de la CCKL.



Utiliser
le bac brun
permet de
RÉDUIRE
la quantité de matières
au dépotoir.

MON BAC BRUN

**MA SOLUTION
D'AVENIR**

PAR CONSÉQUENT,

plus nous sommes nombreux
à déposer nos résidus de fruits, de légumes,
de viande, de poisson et de fruits de mer,
plus on s'assure d'un meilleur avenir :

- en diminuant la facture collective;
- en diminuant les émissions de gaz à effet de serre (presque 70 % de réduction!);
- en produisant localement de l'engrais agricole pour les champs de la région.

**UNE
FAÇON EFFICACE
DE FAIRE
UNE RÉELLE
DIFFÉRENCE!**

DES QUESTIONS? 1 888 856-2552 poste 0



La situation évolue rapidement.
Retrouvez toutes les informations mises à jour fréquemment sur

Le **Placoteux**
.com

La référence dans Kamouraska-L'Islet



PLUS DE **35 000** VISITEURS UNIQUES PAR MOIS

*Encouragez-nous dans cette crise
en aimant notre page Facebook* 

La SADC du Kamouraska souligne ses 35 ans d'accompagnement

L'année 2019-2020 a marqué les 35 ans d'existence de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska.

M. Louis-J. Desjardins, président de la SADC a mentionné en assemblée générale annuelle que depuis 1985, la SADC a versé en moyenne 809 828 \$ annuellement totalisant ainsi plus de 28 millions de dollars de soutien financier aux 1 551 projets réalisés par les entreprises et la collectivité.

Faits saillants des 35 dernières années :

- 28 343 996 \$ d'investissement de la SADC
- 21 420 552 \$ en prêts et 6 423 444 \$ en contributions non remboursables;
- 1 551 projets soutenus;
- 7 563 emplois créés et maintenus;
- 157 809 206 \$ de retombées directes dans la collectivité.

L'année 2019-2020 fut quant à elle une année fertile en activités et événements visant à soutenir et développer la collectivité du Kamouraska, et ce, même si cette dernière s'est terminée sur une note moins positive avec la pandémie. La SADC est ravie d'avoir eu des engagements financiers de plus de 1,3 million de dollars auprès des entreprises et projets du milieu. Le rapport annuel présenté en assemblée générale annuelle met en lumière les retombées économiques générées par ses interventions sur le territoire.

Faits saillants de l'année 2019-2020 :

- 1 308 196 \$ d'engagements financiers de la SADC;
- 860 696 \$ de déboursés;

- 44 projets soutenus;
- 755 600 \$ en prêts (18) et 105 096 \$ (26) en contributions non remboursables;
- 5 % pour des projets d'acquisition, 41 % pour des projets d'expansion, 13 % pour consolider des projets;
- 134 emplois créés et maintenus;
- 4 370 701 \$ de retombées économiques globales;
- 1 630 heures d'accompagnement, 1 200 heures d'implication et 812 heures de bénévolat.

La planification stratégique réalisée au cours de cette dernière année met en avant toute la pertinence des actions de la SADC pour répondre aux besoins de son milieu. La SADC a pris l'engagement de toujours agir en cohérence, de continuer d'accompagner et d'outiller sa clientèle, d'avoir un impact réel, d'être dans l'action, d'être innovante, de collaborer et de s'impliquer. La SADC continue de porter la démarche d'économie circulaire et le service de mentorat pour entrepreneurs. Le Kamouraska myocologique, le marketing territorial et l'attractivité du territoire, les produits forestiers non ligneux, l'entrepreneuriat et la relève entrepreneuriale et tout ce qui touche l'emploi et la main-d'œuvre ont été d'autres projets porteurs pour lesquels la SADC s'est impliquée activement. Sept activités de développement des compétences ont également été organisées. Au final, c'est plus de 550 organisations, entreprises, individus et entrepreneurs qui auront été touchés par les diverses activités.



Le Centre d'Archives vous attend

Dans le contexte de la COVID-19, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ont formé un comité composé de représentants des milieux public et privé des archives et des documents patrimoniaux, afin de formuler des recommandations pour accueillir de nouveaux les chercheurs dans les centres d'archives. Le centre d'archives de la Côte-du-Sud à La Pocatière, déjà en activité par le biais des appels téléphoniques et d'internet, met en place ces recommandations afin de recevoir les chercheurs dès le lundi 13 juillet. Afin de permettre la fréquentation dans les meilleures conditions, la consultation des documents se fait sur rendez-vous seulement. Un entretien par téléphone, par courriel ou en ligne est mené avec le chercheur afin de préparer les documents

d'avance ou de l'orienter sur les ressources disponibles en ligne. Le chercheur apportera ses propres fournitures de bureau et outil informatique (portable, tablette, etc.) afin de pouvoir se brancher sur le réseau sans fil et accéder aux bases de données et aux outils disponibles. Il sera également invité à respecter les consignes mises en place, déjà fournies lors du premier contact. Une fois les recherches terminées, les documents consultés seront mis en quarantaine dans un endroit prévu à cet effet. Ces nouvelles façons de faire s'appliquent aux gens qui doivent faire des recherches sur place, mais autrement, les employés du centre d'archives sont toujours disponibles pour répondre à distance aux questions des chercheurs.



Votre **santé** et votre **sécurité** nous tiennent à cœur.



Confort



Sécurité 24/7

Les Résidences Labrie

Résidences pour aînés

Chambres et appartements à prix abordables pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes, Alzheimer ou autres pertes cognitives.

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0

(418) 492-7922

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

AVIS de consultation écrite sur le projet de règlement numéro 348-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'intégrer les dispositions du Règlement de zonage numéro 134 de la MRC de Kamouraska relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par la sousignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 348-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'intégrer les dispositions du Règlement de zonage intermédiaire numéro 134 de la MRC de Kamouraska relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement.

2. Conformément à l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux adopté le 4 juillet 2020, le conseil municipal, lors de cette même séance, a fait le choix de la tenue d'un processus de consultation écrite d'une durée de quinze jours annoncé au préalable par avis public au lieu de la tenue d'une assemblée publique de consultation en parallèle avec une consultation écrite.

3. Une vidéo explicative du projet de règlement et des conséquences de son adoption est mise à la disposition des citoyens à l'adresse Web suivante : <https://villestpascal.com/consultation-ecrite/>. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement peuvent émettre leurs commentaires par écrit en les adressant, jusqu'au 30 juillet 2020, à l'attention de Monsieur Jean Langier, assistant-greffier au 405, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0 ou par courriel à l'adresse suivante : greffe@villestpascal.com.

4. L'objet du projet de règlement numéro 348-2020 est d'intégrer les dispositions du Règlement de zonage intermédiaire numéro 134 de la MRC de Kamouraska relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement. Cette intégration a notamment pour effet :

- de créer les zones Ad13, Ad14, Ad15, Ad16, Af1 et Af2 ainsi que les grilles des usages et des spécifications relatives à ces zones;
- de supprimer les zones CM10, CM11, IA5 et RE1 ainsi que les grilles des usages et des spécifications relatives à ces zones;
- d'agrandir les zones A8 et IB1;
- de modifier les limites de la zone A3;
- d'ajouter la « zone agroforestière Af » aux types de zones pouvant apparaître au plan de zonage;
- d'ajouter les définitions des termes suivants : agriculture, camping, élevage à forte charge d'odeur, gestion sur fumier liquide, gestion sur fumier solide, immeuble protégé, installation d'élevage, maison d'habitation, périmètre d'urbanisation, superficie utilisée à des fins d'élevage, etc.

- de modifier la définition de « Maison mobile ou unimodulaire » à l'égard de la largeur et de la longueur minimales;
- de modifier la définition du groupe d'usages « 11 Familiale » pour enlever l'usage « E Isolée de type chalet » et « F Familiale de type résidence de ferme » et de modifier en conséquence les grilles des usages des zones A et Ad3;
- de modifier la définition du groupe d'usages « 12 Familiale » pour enlever l'usage « D Isolée de type résidence de ferme » et de modifier en conséquence les grilles des usages des zones A;
- de modifier le libellé du groupe d'usages « 94 B Agrotourisme »;
- de régler l'agrandissement des bâtiments dont les usages sont dégradés dans les zones prévues Ad13, Ad14, Ad15 et Ad16;

- de préciser les dispositions encadrant l'implantation de résidences dans les zones agricoles A et Ad;
- de modifier la grille des usages en conséquence pour ces zones;
- de prévoir les situations dans lesquelles les constructions à des fins d'habitation sont autorisées à l'intérieur d'une zone agricole « Af »;
- de prévoir les distances séparatrices relatives aux installations d'élevage, à l'épandage d'engrais de ferme et aux lieux d'entreposage des fumiers;
- de encadrer l'aménagement d'installation d'élevage à forte charge d'odeur;
- d'ajouter la note (2) dans la grille des usages relative aux zones A1, A3, A5, A6, A7, A5.1, A6.1, A6.1 et Ad15 afin de permettre l'usage « 37E. Fête touristique », seulement lorsqu'il associé à des activités récréotouristiques.

5. Le projet de règlement numéro 348-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'intégrer les dispositions du Règlement de zonage intermédiaire numéro 134 de la MRC de Kamouraska relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse Web ci-haut mentionnée ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

7. Les zones concernées par cette modification sont les zones A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A5.1, A6.1, A6.1, A7, A8, A9, A10, Ad1, Ad2, Ad3, Ad4, Ad5, Ad6, Ad7, Ad8, Ad9, Ad10, Ad11, Ad12, RE1, CM10, CM11, IA5, IB1, RA23, RA1 et RM2.

8. Les zones concernées peuvent être sommairement décrites de la façon suivante :

- A1 : Cette zone est située principalement à l'ouest de la rivière Kamouraska. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et par la municipalité de Kamouraska, au sud par la voie ferrée et à l'est par la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Elle comprend une portion de la route Beaulieu et de la rue Hector ainsi qu'une parcelle de terrain située de la route 230 Ouest et à l'est de la route du Pain-de-Sucre.
- A2 : Cette zone est située à l'ouest de la rivière Kamouraska et au sud de la voie ferrée. Elle est bornée à l'ouest par les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e Rang Ouest et de la route Beaulieu ainsi que la côte Duval.
- A3 : Cette zone est située principalement à l'est de la rivière Kamouraska et à l'ouest de la rue Rochette. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et au sud par la voie ferrée.

- A4 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché et à l'est de la rue Ouellet. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le 4^e Rang Ouest.
- A4.1 : Cette zone est située au sud du 4^e Rang Ouest, de part et d'autre de la rivière Kamouraska. Elle est bornée à l'est par la route Centrale et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend le 5^e Rang Est.
- A5 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska. Elle comprend le chemin Lévesque et une portion du 2^e Rang.
- A5.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est, à l'est de la route Bélanger et à l'ouest du ruisseau Poivrier.
- A6 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska et à l'est par la municipalité de Saint-Germain. Elle comprend une portion du 2^e Rang.
- A6.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est et à l'ouest du ruisseau Poivrier.
- A7 : Cette zone est située principalement au sud de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Saint-Germain et à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elle comprend une portion de la route Tariff et de la route de Saint-Germain.
- A8 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Centrale, à l'est par une portion de la route Bélanger et du 4^e Rang Est ainsi que par la route des Rivars et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est ainsi que la route Charest et le 5^e Rang Est.
- A9 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Bélanger, par une portion du 4^e Rang Est et par la route des Rivars. Elle est bornée au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est.
- A10 : Cette zone est bornée à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et au nord par le ruisseau du Pont-de-Fer. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est et de la route Tariff ainsi que la route à Moreau.
- Ad1 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest et est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska.
- Ad2 : Cette zone est située de part et d'autre du 4^e Rang Ouest entre la côte Duval et la route Beaulieu.
- Ad3 : Cette zone est située au nord du 4^e Rang Ouest, de part et d'autre de la rivière Kamouraska. Elle comprend le chemin de la Rivière, la rue des Châlets et la rue Ouellet.
- Ad4 : Cette zone est située principalement au sud du 4^e Rang Ouest entre la route Centrale et la rue des Châlets.
- Ad5 : Cette zone est située principalement à l'ouest d'une portion de la route Bélanger et au nord d'une portion du 4^e Rang Est.
- Ad6 : Cette zone est localisée au nord de la route 230 Est, de part et d'autre de la rue Bernier.
- Ad7 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est. Elle est située à l'est de la route Bélanger et à l'ouest du ruisseau Poivrier.
- Ad8 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est et à l'est du ruisseau Bossé-Ouellet.
- Ad9 : Cette zone est située principalement au nord de la route 230 Est et à l'est de la zone Ad8.
- Ad10 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est et à l'ouest de la route de Saint-Germain.
- Ad11 : Cette zone est située en partie au nord de la route 230 Est et à l'ouest de la route de Saint-Germain et en partie au sud de la route 230 Est et à l'est de la route Tariff.
- Ad12 : Cette zone est située à l'ouest de la route de Saint-Germain et au sud de la voie ferrée.
- CM10 : Cette zone est située de part et d'autre de la route 230 Ouest et est bornée au nord et à l'est par la rivière Kamouraska. Elle est située à l'est de la rue Hector.
- CM11 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest et est bornée à l'ouest par la rivière Kamouraska. Elle comprend le chemin Lavioie et l'avenue Daucense.
- IA5 : Cette zone est située au nord de la route 230 Ouest. Elle est bornée à l'est et au nord par la rivière Kamouraska.
- IB1 : Cette zone est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et au sud par la route 230 Ouest. Elle comprend l'avenue du Parc.
- RA23 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de l'avenue Saint-Joseph. Elle est bornée à l'est par la rue Desjardins et au nord par l'avenue St-Pierre.
- RE1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Ouest, de part et d'autre de la rivière Kamouraska.
- RM1 : Cette zone est située à l'extrémité sud de la rue Richard et est bornée au sud de la voie ferrée.
- RM2 : Cette zone est située au nord de la rivière Goudron, de part et d'autre de l'avenue Lajoie. Elle est bornée à l'ouest par la rue Varin.

L'illustration des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée à la même adresse que le projet de règlement soit à : <https://villestpascal.com/consultation-ecrite/> ainsi qu'au bureau de la municipalité sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 9^e jour de juillet 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Relève pour la Librairie l'Option

Après 25 ans dans le monde du livre, Marie-Claire Robitaille et Sylvain Hudon, propriétaires de la Librairie l'Option, cèdent l'entreprise à Mmes Christine Picard et Josée Létourneau, ainsi qu'à M. Rémi Faucher, dont le propriétaire est M. Rémi Faucher.

À compter du 1^{er} août, ce groupe sera le nouveau propriétaire de la Librairie l'Option de la Pociatière, laquelle sera gérée et opérée par Mme Picard, avec l'appui de ses partenaires.

Tout au long de leur aventure dans le domaine du livre, la philosophie de Marie-Claire et Sylvain a été de prioriser le service client, la proximité et la diversité. Au fil des ans, la Librairie l'Option a changé d'emplacement à trois reprises afin d'augmenter sa superficie et d'ajouter divers services au profit de sa clientèle.

« Nous sommes fiers de pouvoir céder l'entreprise à une jeune librairie qui compte plusieurs années d'expérience en librairie et qui s'est établie dans le Kamouraska depuis peu. Dans un contexte où trouver de la relève n'est pas toujours facile, nous sommes heureux d'avoir rencontré Christine, qui par sa vision d'avenir et son amour du métier, saura bien servir sa clientèle et apportera un vent de nouveauté sur la librairie, tout en conservant ce service à La Pociatière », ont déclaré les co-

propriétaires cédants.

« Je suis vraiment heureuse de m'être établie dans la belle région du Kamouraska et de pouvoir concrétiser mon rêve d'avoir ma propre librairie. La Librairie l'Option est superbe, nous sommes choyés de l'avoir en région et mes partenaires et moi sommes fiers de pouvoir, dès le 1^{er} août, poursuivre tout le travail fait durant les 25 dernières années », ajoute Christine.

« Nous sommes enthousiasmés de soutenir une jeune femme dynamique comme Christine dans son rêve et d'ainsi permettre à notre communauté de continuer d'avoir accès à une librairie. Il est important pour nous de soutenir l'achat local et la vie sociale et économique de notre région », ont déclaré Josée Létourneau et Rémi Faucher.

Marie-Claire Robitaille et Sylvain Hudon remercient leurs employés pour leur dévouement tout au long de ces années ainsi que leur fidèle clientèle pour sa confiance et son soutien constant depuis les débuts.

49% des Québécois ont des difficultés de lecture
Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Apprenez-mieux : 1 800 861-9142

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

VIDANGE, TRANSPORT, DISPOSITION ET TRAITEMENT DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES, DES FOSSES DE RÉTENTION ET DES PUISARDS

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions pour la vidange, le transport, la disposition et le traitement des boues des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards pour les années 2020 à 2023 inclusivement.

DOCUMENTS DE SOUMISSION
Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie du devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.ca en payant les coûts prévus.

CONDITIONS DE SOUMISSION
Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujéti à l'Accord du commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCCO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) ainsi qu'à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions doivent être faites sur la formule de soumission fournie avec le devis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie de soumission peut être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Pascal ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Monsieur Jean Langerier, assistant-greffier, jusqu'à 11 h, heure en vigueur localement, le jeudi 6 août 2020 pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes doivent porter la mention « **Soumission – Vidange, transport, traitement et disposition des boues des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards** ».

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Saint-Pascal ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, le 9 juillet 2020.
La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

NETTOYAGE DE CONDUITES SANITAIRES

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions pour le nettoyage des conduites sanitaires du réseau d'épous pour les années 2020 à 2023 inclusivement.

DOCUMENTS DE SOUMISSION
Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie du devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.ca en payant les coûts prévus.

CONDITIONS DE SOUMISSION
Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujéti à l'Accord du commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCCO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) ainsi qu'à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions doivent être faites sur la formule de soumission fournie avec le devis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie de soumission peut être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Pascal ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Monsieur Jean Langerier, assistant-greffier, jusqu'à 11 h 15, heure en vigueur localement, le jeudi 6 août 2020 pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes devront porter la mention « **Soumission – Nettoyage de conduites sanitaires** ».

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Saint-Pascal ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, le 9 juillet 2020.
La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 347-2020 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 85-2005 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL AFIN DE REDÉFINIR LES LIMITES DE L'AIRE D'AFFECTATION AGRICOLE ET DE CRÉER UNE AIRE D'AFFECTATION AGROFORÊTIÈRE.

- AVIS PUBLIC EST**, par les présentes, donné par la soussignée de ce qui suit :
- Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 347-2020 amendement le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin de redéfinir les limites de l'aire d'affectation agricole et de créer une aire d'affectation agroforestière.
 - Conformément à l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux adopté le 4 juillet 2020, le conseil municipal, lors de cette même séance ordinaire, a fait le choix de la tenue d'un processus de consultation écrite d'une durée de quinze jours annoncé au préalable par un avis public au lieu de la tenue d'une assemblée publique de consultation en parallèle avec une consultation écrite.
 - Une vidéo explicative du projet de règlement et des conséquences de son adoption est mise à la disposition des citoyens à l'adresse Web suivante : <https://villesstpascal.com/consultation-ecrite/>. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement peuvent émettre leurs commentaires par écrit en les acheminant, jusqu'au 30 juillet 2020, à l'attention de Monsieur Jean Langerier, assistant-greffier, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0 ou par courriel à l'adresse suivante : greffier@villesstpascal.com.
 - Le projet de règlement et le présent résumé sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse Web ci-haut mentionnée ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 405, rue Taché, Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE PLAN D'URBANISME :
Le projet de règlement numéro 347-2020 amendement le plan d'urbanisme numéro 85-2005 vise à intégrer les dispositions du Règlement de contrôle intérimaire numéro 134 relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la compatibilité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Kamouraska. Plus particulièrement, il vise à :

- agrandir l'aire d'affectation Agricole (A) à même une partie des aires d'affectation Résidentielle faible densité (R1), Commerciale mixte (CM), Recréative (R4) et Industrielle (I);
 - créer l'aire d'affectation Agroforestière (AF) à même une partie de l'aire d'affectation Agricole (A).
- Donné à Saint-Pascal, ce 9^e jour de juillet 2020.
La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Fermeture de la pêche au saumon

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs informe la population que la pêche au saumon atlantique sera interdite pour le reste de la saison sur la rivière Ouelle ainsi que sur la Grande Rivière, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette obligation touche la rivière Ouelle, entre le côté aval du pont de la route 132 et la chute du Collège, ainsi que la Grande Rivière, dans la partie comprise entre sa confluence avec les rivières Ouelle et Chaude. Cette modification réglementaire a pour but de protéger la population de saumons de la rivière Ouelle. Celle-ci a atteint un seuil critique et ne peut supporter de façon durable des activités de pêche sans un encadrement rigoureux, ce que la Société de gestion de la rivière Ouelle ne peut assurer pour le reste de la saison. Cette mesure découle du Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026 qui permet de conserver les activités de pêche sans capture sur une rivière dont l'exploitation est assurée par un organisme gestionnaire. En 2020, le Ministère continuera à comptabiliser les montaisons de saumons dans la rivière Ouelle, un exercice entrepris en 2018 pour la première fois depuis

près de 25 ans. Il effectuera également des exercices d'acquisition de connaissances sur cette population et évaluera avec les intervenants du milieu les possibilités de mise en valeur de cette ressource.



**MENUISIER-ÉBÉNISTE
PEINTRE-FINISSEUR**

**Spécialiste en reproduction et restauration
de portes, fenêtres et boiseries anciennes**

- Salaire compétitif selon expérience;
- Attitude dynamique et positive;
- Temps complet de jour ou de soir.

Pastuler:

- info@menuiserie-authentique.com
- 25A, av. de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli (Ici) G0B 3S0
- 418 598-7558

Menuiserie Authentique
ATELIER DE MENUISERIE ARCHITECTURALE

Offre d'emploi

L'Amicale du Collège est présentement à la recherche d'un ou d'une directeur(trice) général(e).

Emploi à temps partiel, horaire flexible, possibilité de télétravail, salaire concurrentiel et avantages sociaux.

Pour consulter l'offre d'emploi, visitez le www.amicalecsa.com avant le 24 juillet 2020.



OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-GÉRANT(E)

En collaboration avec la présidente et les membres de la direction, la personne recherchée devra :

- Planifier, organiser et participer aux activités tout au cours de l'année;
- Assister aux réunions, faire les ordres du jour et les procès-verbaux et les expédier aux membres par courriel;
- Faire la facturation, paiements des fournisseurs, les dépôts et les conciliations bancaires à tous les mois;
- Faire le suivi des comptes à recevoir et à payer;
- Recevoir et traiter la correspondance postale, les courriels et les appels téléphoniques;
- Préparer le Plan d'affaires et le Rapport d'activités, en collaboration avec le président, selon les normes du MAPAQ et de l'AEAO;
- Contacter les fournisseurs pour les locations ou prêts d'équipements ou autres, selon les activités, et en assurer le suivi;
- Faire la gestion du dossier des clients d'entreposage (septembre et octobre);
- Préparer les documents pour les demandes de permis;
- S'occuper des formalités des activités, faire les placements dans les hebdo, et le suivi des approbations;
- Préparer les documents d'ententes avec les partenaires financiers, s'il y a lieu;
- Toutes autres tâches, selon les besoins.

Aptitudes requises :

- Connaissances en informatique et du logiciel Simple comptable;
- Très bonne connaissance du français écrit;
- Esprit méthodique et organisé, autonome;
- Entregent, aimer travailler en équipe.

Conditions de travail :

- Temps partiel, permanent, à domicile

Salaire :

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 31 août 2020, par courriel à dg.expostpascal@outlook.com ou par la poste à l'adresse suivante :

Société d'agriculture du comté de Kamouraska
700, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 • Tél. : 418 492-1984

Seules les candidatures retenues seront convoquées en entrevue.



MRC de
L'Islet

La MRC de L'Islet est à la recherche d'une personne pour combler le poste d'

Inspecteur(trice) en évaluation

La MRC de L'Islet est à la recherche d'un(e) inspecteur(trice) en évaluation (poste permanent temps plein – 32 heures / semaine).

Le territoire de la MRC de L'Islet est situé à seulement une centaine de kilomètres à l'est de l'agglomération de Québec. Le territoire est facilement accessible par l'autoroute Jean-Lesage et la route 132. La population de la MRC de L'Islet est d'environ 18 000 citoyens et est répartie dans 14 municipalités locales.

Sous la supervision de la directrice du service de l'évaluation, la personne recherchée assumera les tâches reliées principalement à l'inspection des propriétés résidentielles et agricoles du territoire.

Une description détaillée du poste est disponible sur le site Internet de la MRC de L'Islet (<http://www.mrcislet.com>) sous la section Actualités.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **jeudi 13 août 2020 à midi**.

N.B. : Seules les personnes retenues seront contactées.

La Société d'histoire et de généalogie propose son expertise à la Ville de La Pocatière

Dans une lettre adressée au maire de La Pocatière Sylvain Hudon, la Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud propose son expertise à la Ville dans l'épineux dossier de la destruction potentielle de l'ancienne menuiserie et bergerie de la Ferme-école Lapokita. L'organisation ne croit pas que le MAPAQ et la SGI, respectivement propriétaire et gestionnaire de ces actifs, n'ont de réels intérêts pour le maintien des bâtiments.

MAXIME PARADIS

Rappelons toutefois que le MAPAQ et la SGI ont demandé une suspension du permis de démolition le printemps dernier auprès de la Ville de La Pocatière, après avoir sollicité l'aide du ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de réaliser une étude patrimoniale des deux bâtiments datant de 1915 (bergerie) et de 1935 (menuiserie). La porte-parole du MCC Isabelle Boily avait par contre spécifié au l'écrit que cette demande de suspension n'était pas une « annulation ».

La démolition demeure donc toujours une option. Ce pour quoi la Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud a jugé per-

tinent d'intervenir dans le débat, bien qu'un peu tard, reconnaît le vice-président René Gagnon.

« Les considérations comptables sont ce qui ont initialement motivé le MAPAQ et la SGI à faire une demande de permis de démolition pour ces deux bâtiments. Nous, on croit qu'il faut avoir une vision plus globale qui prend en considération les retombées historiques, touristiques et économiques », a-t-il ajouté, précisant appuyer la proposition lancée par le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GRAM) de convertir ces deux bâtiments en pavillon du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MOAA).

Selon lui, la Ville de La Pocatière et le Musée gagneraient à ce que ce dernier soit plus visible et accessible en ayant pignon sur rue sur la route 230. « Comme le GRAM, on aimerait qu'un comité de réflexion soit créé pour que tous les acteurs concernés dans ce dossier puissent réfléchir à cette proposition, entre autres. Ça demande de la coordination, c'est sûr, mais on est prêt à mettre notre expertise au profit de la Ville dans ce dossier, car ce n'est pas notre rôle d'être les instigateurs d'une telle démarche », poursuit-il.

Le maire de La Pocatière a cependant écarté la possibilité que sa ville soit l'initiateur d'un tel comité. « Les gens qui veulent

que ça soit conservé, qu'ils se regroupent et s'entendent pour un usage », a-t-il déclaré. Sylvain Hudon assure néanmoins que la Ville de La Pocatière contactera tous ceux qui se sont montrés intéressés par la sauvegarde de ces bâtiments, avant de statuer de nouveau sur une éventuelle démolition, si cela demeure

rait le souhait du MAPAQ et de la SGI.

Il croit également que les deux organisations sont de bonne foi, ayant sollicité l'expertise du MCC dans le dossier. S'ils désirent maintenir la démolition, ils auront assurément de bons arguments à présenter au comité d'analyse de la Ville, présume-t-il.



Bloc-notes

CENTRE FEMMES LA PASSERELLE

Saint-Pascal
Le Centre Femmes La Passerelle du Kamouraska sera fermé du 20 au 31 juillet inclusivement. Le personnel vous revient en forme après cette date.

PARVIS SAINT-GERMAIN

Saint-Germain

Parvis Saint-Germain tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 15 juillet, à 19h30, à la salle municipale de Saint-Ger-

main au 506, rue de la Fabrique. Suivra une assemblée spéciale portant sur la dissolution de l'organisme.

LA JARDILEC

Saint-Jean-Port-Joli et Montmagny

Toutes les activités de groupe sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Nous demeurons disponibles pour du soutien téléphonique et des suivis individuelles. Une travailleuse sera donc disponible selon notre horaire habituel : du lundi au vendredi

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous les pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa-quebec.org/region88.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-

La Pocatière

Groupe Revivre, réunion tous les jeudis, à 19h30, à la Cathédrale, 2033, 4e avenue Plain-chaud.

Rivière-du-Leup

Groupe Courage, réunion tous les dimanches, à 19h30, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé.

BILLETTERIE www.adls.ca
418 241-5799 • 1 866 641-5799

et chez **Jean Gauthier**
75, boul. Taché Ouest, Montmagny

Une présentation de

PROMUTUEL ASSURANCE
MONTMAGNY, LA SALLE
Canada

CINÉ-PARC
Stationnement de laréna
21, av. Sainte-Brigitte Nord

Ouverture du site 18h30 / Début des projections 20h

Jusqu'au 16 juillet 20 h : **LES TROLLS 2 + DOLITTLE**

Du 17 au 23 juillet 20 h : **SONIC LE HÉRISSON + JOUER AVEC LE FEU**

Voiture (4 pers.) : 38\$ Régulier: 12,50\$
Étudiant (Moins de 25 ans) : 9,50\$ Moins de 12 ans : 6,50\$

NOUVEAU! PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard (max de 1,00 \$)
En argent ou par chèque à l'ordre du journal La Pocatière

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

3re parution (20 mots)	6,50\$
Répétition	7,50\$
3re parution encadrée	13,50\$
Répétition	12,50\$
Mots additionnels	0,25\$

Petites annonces

TARIFICATION (SUITE)

Prélev (max. 20 mots)	6,50\$
Prélev longjav	17,00\$
Prélev avec image	22,00\$
Avis de décès	75,00\$
Mémoires de sympathie	65,00\$
Messie anniversaire	65,00\$
Retour de photo	1,00\$

Heure de tarification : vendredi 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal : 418 492-2706, poste 103
Sans frais : 1 855 492-2706
Télex : 1 855 492 9700
Par courriel : petitesannonces@lapocitee.com

Par le poste ou à nos bureaux :
401, s. d'Anjou, Saint-Pascal (Québec) SGI, 310
Point de service à La Pocatière:
Singer PRP, 5025, 4e Av.

PROMOTION - 20* / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.



RE/MAX *Élegance inc.*

AGENCE COMMERCIALE depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc

**3 bureaux
8 courtiers**



Serge Blais
courtier immobilier agréé



Ether Geronzi
courtier immobilier



Shève Blais
courtier immobilier



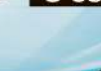
Marie-Josée Ouellet
courtier immobilier



Gilles Couture
courtier immobilier agréé



Rand Bélanger
courtier immobilier



Gérard Drapeau
courtier immobilier



Sébastien Demers
courtier immobilier

418 248-1883

418 598-6031 / 418 856-1352

418 856-1352

Nouvelles inscriptions

399 000 \$



RIVIÈRE-OUELLE
167, ch. De l'Écône des Monts



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1103, ch. Sud de la Rivière
165 000 \$

224 800 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
216, rue Blanche-D'Isabelleville

119 800 \$



SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI
67, de la Estrie



SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
34, rue 152 Ouest
188 500 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
190, 19e ch. de la Seigneurie
179 900 \$

218 900 \$



L'ISLET
23, ch. Des Postiers Est



RIVIÈRE-OUELLE
116, ch. Sud de la Rivière
119 000 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
2, rue de Jos-Ével
214 000 \$

159 000 \$



SAINT-AUBERT
151, rue Principale Ouest
159 000 \$



SAINT-PAMPHILE
47, rue Riverside
79 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
16, ch. Des Cèdres
324 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
226, av. Du Capot Ouest
239 800 \$



SAINT-AUBERT
1548, rue Principale Ouest
169 000 \$



SAINTE-PERPÉTUE
11, rue du Centre-Régénéral
139 000 \$

126 800 \$



SAINT-ONÉSIME
12, route du Centre-des-Roches



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
119, rue Pierre de St-Pierre
189 000 \$



SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
1468, route 200
289 000 \$



SAINT-MARCEL
41, route Montard
289 900 \$



SAINT-MARCEL
34, ch. Taché Ouest
94 900 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
131, rue Ansel
163 900 \$

98 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
487, route Seguelaire



SAINT-DAMASE
602, 6^e Rang
116 900 \$



SAINTE-PERPÉTUE
426, rue Principale E
45 000 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1321, 1^{er} Rang
178 000 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
28, ch. Des Jumeaux
138 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
429, route de l'Église
212 900 \$

289 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
316, du Capot Est



L'ISLET
107, ch. Des Postiers Ouest
249 000 \$

VENDU



L'ISLET
270, chemin de la Grève

VENDU



L'ISLET
179, Les-Briques (chalet 4 saisons)

VENDU



L'ISLET
33, Larivière Est

VENDU



SAINTE-LOUISE
365, rue Principale

VENDU



MONT-CARMELO
16, rue Jasez

VENDU



L'ISLET
484, ch. des Postiers Ouest

Vous trouvez plus de 100 propriétés à voir sur gillescoteur.com

Bellema
Immobilier

Vous cherchez un logement ou un local commercial? Vous aimez l'agencement situé au centre-ville de La Pocatière (à 400 m du centre-ville)? Logements diversifiés et adaptés

DISPONIBILITÉ :
Local commercial sur la 4^e Avenue
Disponibles 1^{er} juillet:
1 1/2, 3 1/2 et 4 1/2

VOUS CHERCHER UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville ou La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue de Cheminot et de la Vierge

Bellema S.É.C.

418 856-2544 (télé)
418 371-9546 (voix) Louise Ouellet
418 598-7784 (voix) André Blais Drapeau
706, 6^e Avenue, lot 202, La Pocatière

À vendre, les 5 premiers albums complets de « Rénovation Bricolage », avec titres et plusieurs revues. Le tout pour 120 \$, (v.c.) — 418 856-4853 (le soir)

À vendre, porcelains de 35 Bois à vendre : 2 X 4, 2 X 6, 2 X 8 et 2 X 10 de large

GICLEURS PIERRE PLOURDE

SPECIALISÉS : GICLEURS ET PLOMBIERS
98, rue Vézina, Suite 1016 de Kananaskis (Dartmouth) Cds. 120
gpc@pierrepourde.com

Tel. 418 852-1889 • Tél. 418 852-7001 • Cell. 418 684-2750

CMVMTQ

par 8, 12, 14 et 16 pièces — 418 805-2090

À vendre à l'islet : Cuisine électrique Diplôme 253, lave-vaisselle portable Ingrid 753, Ensemble de chambre à coucher, bureau 6 tiroirs avec mi

LEMIEUX
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

Bois d'allumage, 30 cordes 4 pièces à 8 pièces, 3/2 pouces. Crible à gravo, Rouleau de broche cartonné. (12/09) — 418 894-3678

Bois à vendre de 5005, (12/09) — 418 860-8692

Scanner électrique 2008, 48 volts, rouge et blanc.

LOGEMENTS À LOUER

Veuillez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffage, éclairés
Situés du 951 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière

Maria Gagnon, courtier
418-864-675
Rue Duquesne, Montserrat
Cité du Sud - 418-248-7141

Logements
www.logementsltd.com

Le Placoteux vous souhaite
de belles vacances
dans notre magnifique région!

**Nous serons de retour le 4 août,
continuez de suivre l'actualité au quotidien
sur www.leplacoteux.com**

Le
Placoteux



Le Québec, c'est plus de
3 millions de plans d'eau.

Profitez-en.



LA NOUVELLE FORESTER 2020

208 paiements
à partir de

94\$*

par semaine
taxes en sus

Location de

48

mois

0\$

acompte

Prix de détail suggéré de

30 799\$

Transport, préparation et frais
d'administration inclus, taxes en sus

AWD
Traction intégrale symétrique

2020
VÉhicULE ÉCOLOGIQUE

Montant total exigé avant le début de la location : 108,08 \$ (taxes incluses).
Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km.

- Traction intégrale symétrique
- Moteur BOXER®
- Système EyeSight™
- X-MODE



PASSEZ NOUS VOIR ET EN FAIRE L'ESSAI!



**AU CANADA
EN 2016 ET 2017**
POUR LA SATISFACTION
À LA CLIENTÈLE



STEVE POMERLEAU
Copropriétaire



ISRAËL DAENON
Directeur des ventes
Subaru



SONIA DESCOTEAUX
Conseillère aux ventes



PASCAL MICHAUD
Casselier aux ventes



JESSICA PELLETIER
Directrice financière

155-a, rue Fraser, Rivière-du-Loup
1 855 208-9131

f Grand Portage Automobiles
GRANDPORTAGEAUTO.COM

*L'offre de location s'applique au modèle Base. Le Forster 2.5i 2020 à 22 251 \$, à financement automatique, dont le prix de détail suggéré est de 20 799 \$ (taxes en sus). L'offre de location comprend 208 paiements de 94 \$ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 48 mois et 0 \$ en capital initial. Le premier paiement de 94 \$ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 108,08 \$ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 \$ le km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'assurance de location des véhicules sont inclus. Les frais de transport et de préparation, les droits d'agence et les taxes provinciales sont inclus. Le preneur de location, l'assureur et le vendeur ne sont pas responsables de la location. Le concessionnaire peut varier le prix mensuel. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCC. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 juillet 2020. Certaines conditions s'appliquent. EyeSight™ est un système d'aide à la conduite qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il ne peut pas être utilisé en tout temps ou dans toutes les conditions de conduite. Consultez le manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. 2. Les critères de sécurité sont attribués par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Visitez le www.iihs.org pour connaître les méthodes de tests. 3. À partir de 2020, Subaru a la meilleure valeur de revente (au détail) depuis les 15 dernières années, d'après Statista Inc. et les données du marché public. Visitez votre concessionnaire Subaru pour tous les détails. Forester et Subaru sont des marques déposées. Information tirée du site Web du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (environnement.gouv.qc.ca).